



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



UNEP

Distr. Limitée

UNEP(DEPI)/CAR WG.33/4
5 juin 2012

Original: Anglais

Première réunion du comité consultatif scientifique et technique
(STAC) au Protocole relatif à la pollution due à des sources et
activités terrestres dans la région des caraïbes (LBS)

Oranjestad, Aruba, du 5 au 7 juin 2012

PROJET – RAPPORT DE LA REUNION



*Encourager la coopération régionale pour la protection et le développement du milieu marin
de la Grande Caraïbe*

ACRONYMES

AMEP.....	Évaluation et gestion de la pollution environnementale
CAR.....	Centres d'activité régionaux
CAR/RCU.....	Unité de coordination régionale des Caraïbes
CEHI.....	Caribbean Environmental Health Institute
Cimab.....	Centro de Ingeniería y Manejo Ambiental de Bahías y Costas
COP.....	Contracting Parties
CETA.....	Communication, Education, Training and Awareness
FEM/ GEF.....	Fonds pour l'environnement mondial
IGM.....	Réunion intergouvernementale
INVEMAR.....	Instituto de Investigaciones Marinas y Costeras
IWCAM.....	Integrated Watershed and Coastal Area Management
LBS.....	Sources et activités terrestres
MARPOL.....	International Convention for the Prevention of Pollution from Ships
MoU.....	Mémorandum d'entente
NOAA.....	National Oceanic and Atmospheric Administration
ONG.....	Organisation non gouvernementale
PAM.....	Programme d'action mondial
PAN.....	Programme d'action national
PEC.....	Programme pour l'environnement des Caraïbes
PEID	Petits États insulaires en développement
Protocole SPAW	Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes
REMPEITC...	Regional Marine Pollution Emergency, Information and Training Centre
REPCar	Reducing Pesticides Run-off to the Caribbean Sea
SPAW.....	Les zones et la vie sauvage spécialement protégées
PNUE.....	Programme des Nations Unies pour l'environnement
US EPA.....	United States Environmental Protection Agency
WCR.....	Région des Caraïbes

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	iii
Introduction	1
Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion.....	1
Point 2 de l'ordre du jour: Élection du bureau.....	2
Point 3 de l'ordre du jour: Organisation de la Réunion	2
(a) Reglement intérieur.....	2
(b) Organisation du travail	2
Point 4 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour	3
Point 5 de l'ordre du jour: Examen des activités du projet couvrant la période biennale 2008-2009 y compris celles des Centres d'activité régionaux (CAR) du Protocole LBS.	3
(a) Analyse du statut de ratification et d'adhésion à la Convention de Cartagena et au Protocole LBS.....	3
(b) Analyse des activités.....	3
Point 6 de l'ordre du jour: Présentation des initiatives régionales et mondiales pertinentes.	14
Point 7 de l'ordre du jour: Evaluation et approbation de la version préliminaire du Plan de travail et du budget d'AMEP couvrant la période biennale 2010-2011	18
Point 8 de l'Ordre du jour : Questions diverses	20
Point 9 de l'Ordre du jour: Adoption du Rapport de la Réunion.....	22
Point 10 de l'Ordre: Clôture de la Réunion	22
Annexe I: Ordre du jour	
Annexe II: Recommandations de la Réunion	
Annexe III: Liste des documents	
Annexe IV: Liste des participants	

Introduction

1. Suite à l'entrée en vigueur du Protocole LBS en août 2010, l'Article XIV du Protocole LBS a établi le Comité consultatif scientifique et technique (STAC) LBS. Conformément à l'Article XIII.2.c, le secrétariat de la Convention de Cartagena est tenu responsable de prêter assistance au STAC peut exiger pour exercer ses fonctions, comme prévu dans Article XIV.
2. Conformément au Plan de travail et au budget pour la période 2010-2012, approuvés par la quatorzième Réunion intergouvernementale et intersessionnelle, la première Réunion du STAC aura lieu du 5 au 7 juin 2012, à Oranjestad, Aruba. Les objectifs proposés à l'occasion de la cinquième réunion de l'ISTAC sont les suivants :
 - Évaluer les projets et les activités mis en oeuvre par le secrétariat et les centres d'activité régionaux (CAR) de LBS, au sein du sous-programme Évaluation et gestion de la pollution environnementale (AMEP) pendant la période 2010-2012 ;
 - Passer en revue le statut de ratification et/ou d'application du protocole LBS dans les pays membres ;
 - Examiner le Plan de travail et le budget préliminaire d'AMEP pour l'exercice biennal 2013-2014 en vue de le soumettre à, et à l'approbation près, la 1^{ère} Conférence des parties au protocole LBS en octobre 2012. Cet examen sera finalisé une fois que le projet définitif du Plan de travail et le budget pour l'exercice 2013-2014 soit fourni par le Secrétariat ;
 - Identifier les agences partenaires et les projets y relatifs qui faciliteront une exécution plus efficace du Plan de travail 2013-2014 ;
 - Identifier les nouveaux domaines thématiques pour le développement ultérieur de projet en tant qu'élément du Plan de travail d'AMEP, focalisé sur la mise en œuvre du Protocole LBS ; et
 - Fournir les recommandations au sujet du protocole LBS pour les soumettre à la considération de la 1^{ère} Conférence des parties au protocole LBS qui se tiendra en octobre 2012.
3. Les experts invités à la réunion ont été désignés par les points focaux nationaux de la Convention de Cartagena. En outre, des représentants d'organisations internationales, régionales, intergouvernementales et

non gouvernementales ont été invités à assister à la réunion à titre d'observateurs.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

4. La réunion a été ouverte le mardi 5 juin 2012 à 9:10 am. Etaient assis à la table d'honneur pour l'ouverture de la réunion: M. Nelson Andrade Colmenares, coordinateur du PEC, M. Christopher Corbin, Directeur de Programme chargé de l'Evaluation et de la Gestion de la Pollution Environnementale (AMEP) du sous-programme du Programme Environnemental des Caraïbes (PEC) et M. Oslin Sevinger, Ministre de l'Intégration, de l'Infrastructure et de l'Environnement, Aruba.
5. M. Corbin a présidé la cérémonie d'ouverture. Il a souhaité la bienvenue aux participants à la 1^{ère} réunion du STAC LBS ; ensuite, il a présenté et a donné la bienvenue à M. Oslin Sevinger, Ministre de l'Infrastructure, de l'Intégration et de l'Environnement, Aruba. Il a passé ensuite la parole à M. Oslin Sevinger pour qu'il prononce une allocution d'ouverture.
6. M. Oslin Sevinger a fait remarquer que c'était un honneur pour Aruba d'être le pays hôte de la 1^{ère} réunion du STAC LBS, en particulier parce que le Protocole LBS a été signé à Aruba en 1999. Il a ajouté que c'était un honneur d'assister à l'ouverture de la réunion et a souligné l'objectif de la réunion : discuter la mise en œuvre du Protocole LBS. Il a indiqué que, bien qu'Aruba travaille encore sur la législation nationale pour la ratification, elle a déjà mis en œuvre le Protocole. Il a déclaré que la priorité principale pour Aruba est d'être une île verte avec l'emphase principale sur la gestion de l'énergie. Aruba prévoit réduira sa dépendance sur des sources d'énergie externe. Aruba a des fermes éoliennes qui génèrent le 20% de l'énergie, 5% provient de l'énergie solaire et 5% des déchets. Elle obtient 50% de son énergie de sources alternatives et l'autre 50% doit être fournie par un changement des combustibles fossiles au gaz naturel au cours des deux prochaines années. Aruba est en train d'adopter sa première loi sur l'environnement, qui est en processus de solliciter approbation au Parlement.
7. M. Sevinger a noté que le tourisme est basé sur l'environnement naturel et qu'il est important que l'environnement soit protégé. Il a également noté que le Protocole est bénéfique à tous les participants et à la région des Caraïbes. Il a aussi signalé qu'il était difficile pour les pays d'obtenir des ressources financières destinées à l'environnement. Il a exprimé ses

remerciements à tous les pays pour leur participation à la réunion, en mentionnant que le succès dépendait de la participation de tous. Il a également remercié tout le monde pour avoir fait confiance à Aruba pour accueillir cette réunion.

8. Pour terminer, le Ministre a souhaité à la réunion un débat fructueux et a indiqué qu'il attendait avec intérêt les conclusions de la réunion. Il a de nouveau souhaité la bienvenue aux participants à la réunion d'Aruba, et les a invités à profiter de l'île.
9. M. Christopher Corbin a remercié le Ministre et a donné la bienvenue à M. Nelson Andrade, Coordinateur du Secrétariat.
10. M. Andrade a noté qu'en 1999 lorsque le Protocole LBS a été signé, il a été considéré comme l'un des plus importants de son type à l'époque. Il proposait des normes sur les eaux usées et ruissellement des terres agricoles et des critères de classification de l'eau. Il a signalé que c'est la première réunion du protocole après son entrée en vigueur en 2010 et a exprimé sa satisfaction que tous les représentants de tous les 10 Parties Contractantes étaient présents.
11. M. Andrade a également souligné l'importance de la réunion pour le Secrétariat afin d'aider à concentrer les efforts pour mobiliser des fonds, encourager l'utilisation des nouvelles technologies et promouvoir la mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion pour lutter contre la pollution d'origine terrestre.
12. Il a souligné que de plus en plus de pays dépendent des écosystèmes naturels pour le tourisme et a exhorté les pays à s'orienter vers une économie verte. Il a reconnu l'intention d'Aruba d'aller vers une économie verte.
13. M. Andrade a aussi souligné l'appui fourni par le CEP à ses pays membres, qui incluent la politique, les réformes institutionnelles et législatives, le renforcement des capacités et la formation.
14. Il a félicité Vincent Sweeney pour l'achèvement du projet GEF IWCAM et a remercié Tim Kasten, ancien Directeur du programme AMEP du CEP, pour le travail accompli à l'égard du Protocole LBS et pour jouer un rôle essentiel dans le développement de l'IWCAM GEF et les Projets REPCAR. Il a mentionné le Projet CReW, récemment lancé et a indiqué que la réunion STAC recevra un compte-rendu de ces projets au cours de la réunion.
15. Il a ensuite indiqué que les recommandations de la réunion serviront de base pour la première Conférence des Parties au Protocole LBS qui aura lieu en même

temps que la 15e IGM et la 12e COP de la réunion de la Convention de Cartagena en Octobre 2012 en République Dominicaine.

16. En conclusion, M. Andrade a déclaré que le Secrétariat demeure engagé à travailler avec les Parties Contractantes et les organisations régionales et internationales pour réduire les impacts négatifs de la pollution d'origine terrestre. Il a indiqué qu'il a vu les efforts d'Aruba concernant la réduction de la pollution de l'environnement et a remercié le Gouvernement d'Aruba pour avoir accueilli la réunion.
17. La réunion débute à 9 h 30.

Point 2 de l'ordre du jour: Élection des officiers

18. Les membres suivants ont été élus :
 - Président : Denisse Del Valle (Panama)
 - Premier vice-président : ... Nalini Sooklal (Trinite-et-Tobago)
 - Deuxième vice-président : Xavier Delloue (France)
 - Troisième vice-président : .. Gordon Paterson (Grenada)
 - Rapporteur : Steve Morrison (les États Unis)

Point 3 de l'ordre du jour: Organisation de la Réunion

19. Le président explique le déroulement de la réunion.
 - (a) Règlements intérieurs**
20. Les règlements intérieurs pour les réunions de la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes (Convention de Cartagena) ont été appliqués. (Le président a précisé que l'ordre du jour annoté de la réunion avait été mis à jour pour refléter cela point d'information faite par la délégation des États-Unis).
 - (b) Organisation du travail**
21. L'anglais, le français et l'espagnol sont les langues de travail de la réunion. Le Secrétariat fournit l'interprétation simultanée dans les trois langues lors des sessions plénières; les documents de travail de la réunion sont disponibles dans toutes les langues de travail.
22. Le Secrétariat ouvre les sessions plénières.

Point 4 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour

23. L'ordre du jour proposé par le secrétariat dans le document UNEP (DEPI)/CAR WG.32/1 est adopté.

Point 5 de l'ordre du jour: Revue des activités du programme pour la période 2010-2012 y compris celles des Centres d'activité régionaux (CAR) LBS et des Groupes de travail.

(a) Analyse du statut de ratification et d'adhésion à la Convention de Cartagena et au Protocole LBS.

24. Le Chargé de Programme d'AMEP, Christopher Corbin, a donné une mise à jour sur l'état de ratification de la Convention de Cartagena et du Protocole LBS comme prévu dans le rapport de la Colombie. La Colombie est la nation dépositaire de la Convention de Cartagena. À ce jour, seuls trois (3) pays n'ont pas ratifié la Convention, tandis que dix pays ont ratifié ou accédé au Protocole LBS. Il a mentionné que le Gouvernement de la Grenade a été le dernier pays à adhérer au Protocole LBS, qui est entré en vigueur en avril 2012 chez eux. La République dominicaine, hôte de la prochaine IGM, a conclu les discussions techniques concernant la ratification du Protocole LBS. Il a également signalé que le Gouvernement de la Jamaïque a indiqué leur engagement politique à ratifier le Protocole d'ici la fin de l'année. La ratification de la part du Suriname de la Convention de Cartagena et du Protocole LBS a été approuvée par leur Cabinet et sera transmise au Parlement pour approbation finale. L'intérêt concernant la ratification du Protocole LBS a été reçu des pays par le secrétariat.
25. Le délégué des États-Unis d'Amérique, Patrick Cotter, a signalé les efforts de son pays en vue d'encourager d'autres pays à ratifier le Protocole, tel que le Royaume-Uni, ou on a déjà reçu une réponse initiale. Ils envisagent également de travailler avec le Gouvernement du Mexique et a encouragé d'autres Parties Contractantes faire le même avec les pays qui ne sont pas encore parties.

(b) Analyse des activités

26. Le Chargé de Programme AMEP a présenté les résultats du Sous-programme AMEP pour la période de rapports 2010-2012, tels qu'ils figurent dans le document UNEP (DEPI) / CAR WG.33 / 3.
27. M. Corbin a débuté sa présentation en décrivant le but et les objectifs spécifiques du sous-programme .AMEP à l'appui de la mise en œuvre du Protocole LBS. Il a

souligné la contribution importante pour la réalisation du programme de la mise en œuvre des projets financés par le GEF et par le travail des centres d'activité régionaux de LBS.

28. M. Corbin a fait des commentaires sur les progrès continus dans la ratification du Protocole LBS dans la région avec le Gouvernement de la Grenade, étant le dernier pays à y adhérer. Plusieurs autres pays ont informé le Secrétariat en ce qui concerne leurs efforts de ratification en cours.
29. Une mention spécifique a ensuite été faite des efforts de collecte de fonds, un résumé des dépenses totales, et le niveau d'effort requis pour la coordination du programme par le Secrétariat.
30. M. Corbin a fait état des réalisations du principal sous-programme au cours de la période considérée, y compris: (1) Entrée en vigueur du Protocole LBS en 2010; (2) Développement de nouveaux rapports techniques du PEC; (3) Succès des Projets de la GEF-IWCAM et REPCAR, (4) Concours Régional de Collage LBS; (5) Développement du site web PNUMA PEC comme Mécanisme de Chambre de Compensation; (6) Approbation initiale d'une nouvelle proposition de projet de suivi du IWCAM, (7); démarrage du Projet CRew pour le traitement des eaux usées; (8) les résultats du Groupe de Travail Intérimaire sur le Suivi et l'Évaluation, en particulier l'état du Rapport sur la Zone de la Convention (SOCAR) et (9) Déclaration de la Mer des Caraïbes comme une Zone Spéciale en vertu de l'annexe V du MARPOL.
31. Les principaux résultats attendus de la mise en œuvre des activités de projet ont été présentés dans le cadre des domaines thématiques spécifiques de suivi et d'évaluation, la gestion des eaux usées, la gestion des bassins hydrographiques, la gestion des déchets solides, des programmes d'action nationaux, la gestion du changement climatique et des risques de catastrophe. M. Corbin a souligné certains des principaux résultats nationaux et régionaux dans chacun de ces domaines thématiques.
32. Lors de sa présentation, M. Corbin a rendu hommage à Mme Lindy Johnson de NOAA US et Mme Seba Sheavly de Sheavly Consultants qui étaient de ferventes partisans du travail du PNUMA et qui sont toutes les deux décédées pour cause de maladie.
33. M. Corbin a ensuite continué à mettre davantage en valeur les réalisations de la REPCAR et les projets GEF IWCAM, certaines des leçons apprises et les

- recommandations pour les projets du GEF à venir. Il a félicité les respectifs responsables du projet et leur personnel pour leur dévouement et leur engagement.
34. M. Corbin a présenté brièvement l'information des activités du projet GEF-CReW qui a tenu son premier atelier en février 2012. Il a encouragé les pays qui avaient approuvé ce projet afin de maximiser les possibilités pour faciliter la mise en œuvre du Protocole LBS par des activités du projet.
 35. Les deux Centres d'activités régionales LBS ont été invités à présenter leurs principaux projets et activités mis en œuvre à l'appui du Protocole LBS durant la période 2010-2012.
 36. Dr. Antonio Villasol, Directeur de CAR-Cimab, a présenté les activités de CAR Cimab depuis 2010 - 2012. Il a mentionné les activités accomplies grâce à deux accords de financement à petite échelle avec le PNUE-UCR/CAR (SSFA). Ces activités, y compris la Planification et l'Exécution de l'Atelier Final sur les Baies Fortement Contaminées et l'Evaluation de Base des Eaux Usées Domestiques dans des zones sélectionnées de la région des Caraïbes ont été réalisées d'avril à décembre 2010. Il a également souligné les activités dans le cadre d'un SSFA pour la planification et l'exécution d'un atelier afin d'examiner et d'actualiser la législation relative à la gestion des eaux usées, du 30 octobre au 1er novembre 2011. Dr. Villasol a noté que le RAC Cimab produisait des fiches d'information en anglais, espagnol et français. Ces faits ont fourni des informations sur les résultats du TR33 Mis à jour, le projet de Réseau Savoir-Pourquoi et sur l'Analyse de Base des Eaux Usées Domestiques. Une brochure a également été produite et diffusée en anglais et en espagnol sur les Technologies de Gestion des Eaux Usées dans la Région des Caraïbes. Des DVD ont également été produits et diffusés.
 37. Il a souligné la mise à jour de cartes sur l'état de la ratification de la convention et les LBS, SPAW et les Protocoles sur les marées noires.
 38. Dr. Villasol a remercié RAC IMA, le PNUE-UCR/CAR et les Etats-Unis pour avoir examiné et formulé des commentaires sur la mise à jour du rapport technique 33, dénommé maintenant rapport technique 52.
 39. Il a noté la contribution financière de RAC Cimab en faveur de l'Atelier sur les Baies Contaminées et la révision de la législation nationale.
 40. Dr. Villasol a également souligné la participation de Cimab RAC à diverses réunions et ateliers au cours de la période.
 41. Mme Amoy Lum Kong, Directrice du CAR-IMA a présenté les activités de l'ACFC et a indiqué que le CAR a été impliqué dans trois (3) principales activités au cours de la période. Ces activités comprenaient la participation au sein du Groupe de Travail Technique Intérimaire sur le suivi et l'évaluation environnementale, la participation à l'atelier régional d'experts sur la surveillance de l'environnement et de l'évaluation ; et la production et la diffusion de matériel promotionnel. Dr Amoy a souligné les objectifs du groupe de travail technique et de l'atelier régional, ainsi que des activités et des produits du groupe de travail et de l'atelier face à face. Elle a noté que le matériel promotionnel produit, y compris un DVD de 12 minutes dont l'objectif était d'informer le public sur la PEC et la Convention de Cartagena et de fournir un soutien accru au PEC. Dr Amoy a exprimé que le CAR IMA souhaitait jouer un rôle de plus grand leadership dans les projets futurs et les activités du Protocole LBS.
 42. Dr. Clément Lewsey, Délégué des Etats-Unis, a noté que les travaux de RAC IMA avaient conduit à l'élaboration du Plan National de Gestion des Zones Côtières en Trinité et a encouragé les nations de la région de faire avancer leur travail NPA afin d'élaborer des plans de gestion côtière. Il a ajouté que la NOAA était satisfaite du travail de RAC IMA et PAM au cours des dernières années. Il a souligné le travail collaboratif de NOAA avec Trinité-et-Tobago, le Mexique, le Belize et la République Dominicaine dans le but de développer des NPAs et a noté les travaux en cours avec la République Dominicaine, Sainte-Lucie et le Suriname pour le développement / mise en œuvre des activités de NOA.
 43. M. Corbin a conclu en mentionnant quelques-uns des défis et des leçons apprises au cours de l'exercice biennal et a suggéré des régions que le premier STAC LBS voudra sans doute recommander d'inclure: Ratification/Promotion du Protocole LBS, mise en œuvre du PAM, mobilisation des ressources financières, développement de nouveaux projets et partenariats; comment améliorer le travail dans les pays où le GEF n'est pas éligible, les prochaines étapes pour le développement d'un État des Rapports de la Zone de la Convention (SOCAR), activités prioritaires pour l'avenir du Secrétariat LBS et questions à inclure dans l'ordre du

jour pour le 1er COP LBS prévu pour octobre 2012 en République Dominicaine.

44. Le délégué des Etats-Unis, Patrick Cotter, a félicité le Secrétariat et les gouvernements sur les progrès accomplis en ce qui concerne le Protocole LBS, en remarquant qu'ils étaient impressionnants. Il a souligné que nous devons nous concentrer sur la question du financement, car il est nécessaire pour effectuer les travaux requis. Il a noté que le projet du GEF CReW est un bon exemple concernant un fonds renouvelable, et qu'il espérait voir des résultats productifs du projet CReW. Il a noté que de nombreux intervenants dépendaient et bénéficiaient d'un environnement propre, et que par conséquent on devrait les contacter pour leur donner l'opportunité de participer dans des projets qui promeuvent le Protocole LBS et réduisent les impacts de la pollution terrestre. Il a souligné que nous devons utiliser de manière positive la valeur économique de l'environnement dans le but d'atteindre certains de nos objectifs.
45. M. Cotter a invité les parties contractantes du Protocole LBS à penser à quelles entités ils pourraient avoir recours pour aider au financement et au transfert des meilleures pratiques.
46. M. Cotter a suggéré que la première LBS COP pourrait avoir un panel d'organisations et d'ONG du secteur privé pour leur demander conseil sur la meilleure façon de les faire participer à la conservation de l'environnement côtier et marin. Il a ajouté que cela pourrait également être conçu comme des événements parallèles au cours de la LBS COP. Il a noté que nous voulons réduire les impacts négatifs causés par certaines entités du secteur privé et nous devons faire savoir à ces entités que nous avons des problèmes et qu'il est nécessaire de les aborder collectivement pour réduire la pollution provenant de sources terrestres.
47. La déléguée du Panama et présidente de la réunion, Denise Del Valle a noté qu'au Panama on mettait moins l'accent sur l'assainissement que sur l'eau potable. Elle a aussi noté que les objectifs de développement du millénaire n'avaient pas encore été achevés pour l'assainissement. Elle a signalé en outre qu'une réunion régionale, la 3ème réunion du LatinoSan, aurait lieu au Panama en 2013 et mettra l'accent sur la manière d'établir un lien entre les secteurs scientifiques, politiques, civiques et industriels. Il est également important de augmenter le dialogue entre ces secteurs afin de voir comment les résultats peuvent être traduits en avantages économiques.
48. Dr. Antonio Villasol, du RAC IMA a noté que Patrick Cotter, le délégué des Etats-Unis, avait soulevé un point critique quant à la nécessité de prendre en considération le secteur industriel dans le cadre du Protocole LBS et la nécessité de travailler avec le secteur privé. Il a noté le travail fait dans la baie de La Havane avec deux (2) ONG qui ont obtenu des résultats significatifs. La valeur de l'environnement pour diverses activités devra être portée à l'attention du secteur privé au cours des discussions futures.
49. M. Christopher Cox a exprimé son accord sur la suggestion des Etats-Unis et a mentionné le travail de la station de Sandales sur des activités de protection environnementale à Sainte-Lucie. Il a noté que le suivi de l'IWCAM se concentrera sur la participation du secteur privé. Il a également parlé d'une éventuelle collaboration avec Coca-Cola pour ce nouveau projet, et tiendra ce groupe informé de son évolution.
50. Le délégué de la Grenade, M. Gordon Patterson, a exprimé qu'il était en faveur de la nécessité d'améliorer l'implication du secteur privé. Il a noté que l'on devrait essayer d'identifier les rôles, les responsabilités et les mécanismes pour obtenir la participation de groupes clés. Il a recommandé la nécessité de développer une stratégie régionale impliquant le secteur privé.
51. Le délégué des Etats-Unis, Dr. Clément Lewsey, a également été très encouragé par la discussion de la participation du secteur privé et a noté que, en ce qui concerne les programmes d'action nationaux (PAN), il y avait des défis pour amener les pays à mettre en œuvre leurs programmes d'action nationaux. Le principal problème est celui du financement du développement et de la mise en œuvre des PAN. Il a donné l'exemple de Trinidad-et-Tobago qui avait progressé vers la mise en œuvre du PAN avec l'aide du PNUE PAM (Programme d'Action Mondial). La mise en œuvre des PAN dans d'autres pays n'a pas réussi à cause du manque de fonds. Il a noté que le secteur privé devait être impliqué et a convenu avec la Grenade qu'il devait y avoir une stratégie régionale.
52. La déléguée de la Jamaïque a fait savoir que la Jamaïque a un principe de Pays Pollueur-Payeur en ce qui concerne la qualité de l'air et la réglementation des eaux usées. Elle a mentionné les travaux réalisés avec les entités du secteur privé et a donné un exemple de collaboration avec une installation qui avait été associée à la mort des poissons dans une rivière spécifique. Elle a noté que cette entité privée reconnaissait maintenant les avantages des bonnes pratiques environnementales,

et était en train de faire une étude de cas basée sur leur expérience. Elle a indiqué que l'engagement du secteur privé pourrait fonctionner, mais doit être fait avec soin, surtout si on leur fait payé des frais pour l'utilisation des ressources naturelles.

53. Le délégué des Etats-Unis, M. Patrick Cotter, a suggéré que le STAC pouvait comprendre la nécessité d'impliquer le secteur privé dans nos recommandations pour la première LBS COP. Il a noté en outre que les grandes organisations du secteur privé (comme le tourisme, l'industrie de mise en bouteilles, etc) devraient être invitées, et que l'on devrait leur demander comment ils pourraient travailler avec le gouvernement et que l'on pourrait utiliser leurs idées pour travailler sur le Protocole LBS. Il a noté que leur contribution devrait être sollicitée plutôt que ce soit les gouvernements qui leur disent ce qu'elles doivent faire. Il a noté que si le secteur privé était invité au début de ce processus pour aider à la mise en œuvre du Protocole LBS, la probabilité de réussite serait plus grande.
54. La déléguée du Belize a noté qu'il y avait des problèmes similaires dans son pays, et a indiqué que ce qui fonctionnait le mieux, c'était si les entreprises devaient également satisfaire à certaines réglementations pour le marché international. Elle a ajouté que les entreprises considéraient que si elles payaient des impôts, c'est le gouvernement qui devrait assumer la responsabilité de la gestion de l'environnement. Elle a noté en outre qu'il existait un besoin d'amener les gens à s'intéresser à la protection de l'environnement.
55. Le délégué des Bahamas a indiqué que le financement était également un sujet de préoccupation pour les Bahamas. Il a aussi indiqué que les différentes entités devaient être impliquées (par exemple les lignes de croisière), afin d'avoir des pratiques commerciales durables. Cependant, il a noté que les économies de certains pays des Caraïbes s'amélioraient, et qu'elles n'étaient plus qualifiées pour le GEF et d'autres sources de financement ; cependant, il a remarqué que les pays de la Caraïbe étaient encore vulnérables. Il a exprimé l'espoir que les pays des Caraïbes / SIDS pourraient s'unir pour RIO+20 et que même si les économies s'amélioraient, elles étaient encore vulnérables. Il a noté que, en travaillant ensemble, les parties au Protocole LBS pourrait offrir d'autres possibilités de financement.
56. Le délégué d'Aruba a fait remarquer qu'ils sont dans le processus de ratification du Protocole LBS et qu'ils y avaient impliqué les ONG (particulièrement les ONG commerciales) et les groupes environnementaux. Il a noté qu'ils recevaient leurs commentaires et leur appui. Il a indiqué que les gouvernements devraient élaborer des solutions qui tiennent compte du fait que tous les individus et les entreprises ont une responsabilité partagée. Il a mentionné l'exemple d'une usine de traitement d'eaux usées à Aruba qui vend son eau à des terrains de golf comme un moyen d'engager le secteur privé. Il devrait exister des moyens de soutenir l'engagement à l'étape de l'élaboration de politiques, et le Protocole LBS pourrait être utilisé pour appuyer les objectifs nationaux et régionaux.
57. Le président a invité un petit groupe d'intervenants à présenter les activités pertinentes à la mise en œuvre du projet et les activités du secrétariat d'AMEP à l'égard du suivi et de l'évaluation. Le groupe était composé de représentants de la Jamaïque, CAR Cimab, CAR IMA et INVEMAR.
58. Le délégué de la France a exprimé son accord sur la participation du secteur privé. Il a noté des problèmes avec la dégradation de la qualité de l'eau. Il a également remarqué qu'il devrait y avoir plus de liens avec le Protocole SPAW.
59. Le délégué des Etats-Unis, Patrick Cotter, a indiqué qu'il devrait y avoir plus de considération sur les avantages économiques d'un environnement propre et il a en outre fait référence à un nouveau rapport de l'EPA des États Unis sur les avantages économiques des bassins hydrographiques. Une copie de l'information récente qui se trouve sur le site web de l'EPA (http://water.epa.gov/polwaste/nps/watershed/hwi_action.cfm) a été fournie au Secrétariat pour être distribué aux participants de la réunion de STAC.
60. M. Christopher Corbin a remercié les délégués pour leurs contributions. Il a souligné les efforts pour atteindre une approche écosystémique de gestion plus intégrée. Il a mentionné les expériences d'IWCAM et les projets de REPCAR, et a exprimé l'engagement de documenter les expériences et les leçons apprises.
61. Le Président a invité Mme. Paulette Kolbusch de la Jamaïque et présidente du Groupe de travail intérimaire sur le Suivi et Évaluation Environnementale à faire une introduction et à donner un aperçu du travail du groupe.
62. Mme Paulette Kolbusch a souligné la décision XI de l'IGM No.14 de créer un groupe de travail intérimaire. Elle a noté que les pays participants proposés pour le groupe de travail étaient la France, Trinidad et Tobago, Colombie, États-Unis d'Amérique, le Mexique, les Bahamas, la Barbade et la Jamaïque, et elle a en outre

noté l'appui technique fourni par CAR-Cimab et RAC-IMA. Elle a souligné que la réunion du Groupe de travail intérimaire a été faite au moyen de téléconférences et qu'il y a eu un face-à-face en septembre 2011. Elle a mentionné des pages spécifiques et des références au sein du Cadre du Rapport sur l'État de la Zone de la Convention (SOCAR, les sigles en anglais) qui requérait les commentaires de STAC et a sollicité leur apport dans le but de progresser avec le Cadre du SOCAR.

63. M. Christopher Corbin a reconnu le travail du Gouvernement de la Jamaïque à la présidence du Groupe de travail intérimaire. Il a également remercié les membres du Groupe de travail pour leur contribution à l'élaboration d'un cadre pour le Rapport sur l'État de la Zone de la Convention (SOCAR). M. Corbin a souligné que le rapport du Groupe de travail intérimaire (UNEP (DEC)/CAR WG.33/INF.5) nécessite apport du groupe, portant spécifiquement sur la première puce dans la section B (page 9) en ce qui concerne la liste des programmes existants sur la gestion des zones côtières ainsi que le dernier puce de la section B (également page 9) qui demande une liste de projets qui pourraient être utilisés pour développer la SOCAR, basées sur les expériences des pays.
64. Le président a invité Marlen Perez de RAC Cimab à faire sa présentation.
65. Mme Perez a souligné les principaux résultats de la Mise à jour du Rapport Technique de CEP #33 (maintenant Rapport technique de CEP #52), et le projet Réseau Savoir-Pourquoi exécuté par CAR-Cimab. Elle a brièvement présenté des données de base pour la mise à jour du RT #33. Elle a noté que WCR a été divisé en 5 sous-régions qui prennent en considération les conditions économiques et sociales. Les résultats indiquent que l'ensablement est le plus grand des contaminants et qu'il y a eu une diminution de la quantité d'éléments nutritifs depuis le rapport de 1994. Elle a souligné les leçons apprises et a donné des recommandations sur les futurs projets et activités en matière de suivi et d'évaluation, en remarquant que la plupart des pays de la région n'ont pas établi de protocoles et de normes pour la collecte des données de surveillance et d'évaluation.
66. La déléguée du Panama et présidente du 1er LBS STAC a répondu à l'égard de la mention par CAR Cimab d'un atelier à Panama. Elle a noté que différentes méthodes de prélèvement d'échantillons étaient utilisées. Elle a recommandé l'élaboration d'un guide pour la collecte d'échantillons. Il a été noté que de nombreuses erreurs se produisaient dans la phase de la collecte d'échantillons
67. Le délégué d'Antigua a indiqué qu'ils avaient eu des difficultés avec la collecte des données, étant donné que des procédures différentes avaient été utilisées dans la collecte d'échantillons. Ils avaient suggéré que les employés chargés de la collecte d'échantillons soient contrôlés par un superviseur de laboratoire, de sorte que les échantillons soient prélevés à l'aide de la méthodologie correcte, tel que pratiqué à Antigua.
68. Le délégué des Etats-Unis, M. Patrick Cotter, a noté que le Groupe de travail intérimaire pourrait s'occuper de l'élaboration de lignes directrices pour la collecte des échantillons avant la prochaine Réunion intergouvernementale.
69. Le délégué du Panama a posé une question à Marlen Perez de CAR-Cimab en ce qui concerne les raisons pour lesquelles le programme de surveillance n'avait pas été poursuivi et a indiqué qu'il devait y avoir une continuation du programme de surveillance. Mme Perez a noté qu'il y avait la tendance à minimiser les programmes de surveillance, car la plupart de gens ne voyaient pas la pertinence et l'importance d'un suivi régulier.
70. M. Christopher Cox, conférencier invité de Caribbean Environmental Health Institute (CEHI), a noté la réticence de certains pays à fournir des paramètres de la qualité de l'eau au domaine public. Cela pourrait être dû à la crainte d'affecter le tourisme. Il a noté que cette question devait être adressée au plus haut niveau pour aider les décideurs à comprendre l'importance des données de surveillance. Il a en outre noté que plusieurs de stations touristiques réalisaient déjà leur propre surveillance.
71. M. Cotter, délégué des Etats-Unis, a répondu en ce qui concerne la remarque de Christopher Cox sur la réticence du gouvernement à fournir des données sur la qualité de l'eau. Il a noté qu'Article XII.4 du Protocole LBS qui tient compte de la protection des renseignements confidentiels, dans l'intérêt de la sécurité du pays. Il a noté qu'il serait nécessaire de discuter lors de COP comment prendre des décisions sur les exigences juridiques du Protocole.
72. Le délégué d'Antigua a remarqué qu'il était bon pour les organismes responsables de la pollution des effluents d'avoir des procédures d'échantillonnage en consultation avec les laboratoires nationaux. Il a en outre noté que certains laboratoires ne possédaient pas les ressources.

73. Le délégué de la Guyane a approuvé et souligné la nécessité de normes pour les rejets d'effluents et a noté qu'il y avait des problèmes concernant l'insuffisance de données locales pour informer l'élaboration de normes, et que cela créait des difficultés en ce qui concerne la surveillance. Le délégué a également noté qu'il y avait des installations inadéquates pour la réalisation des analyses des échantillons.
74. Le Président a invité Dr. Darly Banjoo du CAR IMA à faire sa présentation.
75. Dr. Banjoo a fait une présentation sur "La Surveillance de l'Environnement et les Considérations concernant l'Evaluation pour les petits États Insulaires en Développement". Il a souligné les préoccupations des SIDS en matière de suivi et d'évaluation environnementale et quant aux exigences de surveillance de l'environnement selon le Protocole LBS. Il a présenté le rapport SOCAR et les indicateurs prioritaires recommandés pour les programmes de surveillance régionaux ou nationaux. Il a noté que le groupe devait examiner non seulement les aspects tels que la qualité de l'eau, mais aussi les sédiments et les organismes sentinelles, indicateurs de la qualité de l'environnement sur les récifs coralliens. Il a évoqué les défis et les limites des études sur la qualité de l'eau. Il a conclu en parlant d'activités pour le futur.
76. Le délégué d'Antigua a noté qu'il était important qu'une évaluation soit réalisée dans les zones qui connaissent un développement significatif, et que les villes auraient davantage de contaminants provenant des industries par rapport aux zones dont la population et l'industrie sont moins dense. Il a ajouté qu'il devrait y avoir une politique visant à évaluer les contaminants dans des environnements différents. Il a aussi noté que les techniques d'évaluation pouvaient être différentes dans différents domaines en fonction des niveaux des impacts humains et du développement.
77. M. Cox a soulevé la question à RAC-IMA sur ce qui avait été l'expérience de la surveillance communautaire d'informations pour les décideurs à Trinité-et-Tobago. Il a été noté que dans certains pays les Évaluations de Base sont faites afin de déterminer les zones les plus critiques à surveiller.
78. En réponse à Christopher Cox, M. Banjoo a noté qu'à Trinité & Tobago les rapports d'étude sont placés dans la bibliothèque d'IMA et sont discutés lors des symposiums d'IMA. Il a noté qu'ils sont à court d'information des décideurs. Il a également noté qu'il est critique de pouvoir compter sur la participation des intéressés tôt dans le processus à travers l'Approche de la gestion intégrée des zones côtières et de partager des leçons apprises pour que les décisions soient suivies d'actions.
79. CAR Cimab a souligné qu'il avait existé une surveillance de la baie de La Havane pendant cinq ans jusqu'à ce que le financement ait été dépensé. Cimab a pris l'initiative de financer la surveillance de la baie afin de conserver les données historiques ; ils ont créé des groupes d'intervenants, ont présenté les résultats à des décideurs politiques qui ont alors vu l'importance de la surveillance de la Baie de La Havane. Actuellement, la baie est surveillée quatre fois par an. Cimab a noté que ceci n'était que pour la Baie de La Havane et qu'ils devraient essayer de convaincre le gouvernement en ce qui concerne la surveillance des autres baies.
80. Le Secrétariat a fourni un bref aperçu sur les efforts de renforcement des capacités des laboratoires et la compilation d'un inventaire des laboratoires régionaux. M. Christopher Corbin a souligné que la 14ème IGM avait indiqué le besoin de plus d'informations sur la capacité des laboratoires dans la région. Il a noté que le secrétariat, en collaboration avec le CAR IMA, avait commencé à créer une base de données. Le rapport sur les capacités des laboratoires reflète les efforts visant à faire démarrer le processus permettant de fournir des informations aux parties contractantes associées en ce qui concerne les capacités de surveillance et de laboratoire dans la région. L'information a été fournie sur les types d'analyse effectuées par différents laboratoires régionaux. Il a indiqué la nécessité de renforcer les capacités des laboratoires nationaux et régionaux.
81. Marlen Perez, du CAR Cimab, a soulevé la question de la définition des valeurs de coupe pour évaluer les données de surveillance en provenance du segment côtier dans l'annexe 1 du Cadre pour l'Etat du Rapport sur la Zone de la Convention (SOCAR). Elle a indiqué que la RAC Cimab avait proposé que le tableau n'avait pas besoin d'être divisé en segments côtiers continentaux par rapport aux segments côtiers des îles, mais suggère plutôt que le tableau soit divisé en segments en fonction de l'utilisation de l'eau, qui est divisée en classes 1 et 2. Elle a noté qu'il s'agissait d'une recommandation sur laquelle le CAR Cimab attendait une décision des parties contractantes afin de savoir si ce serait une approche plus appropriée. Elle a également indiqué qu'elle aimerait pouvoir déterminer

comment des limites pouvaient être pratiquement mises en place.

82. Le délégué des États-Unis, Patrick Cotter, a noté que le raisonnement pour la division des valeurs de coupe entre les Segments Côtiers Continentaux par rapport aux Segments Côtiers Insulaires était fondé sur la biogéographie, en reconnaissant les différences entre les zones géographiques dans l'ensemble du bassin de la Mer des Caraïbes; les îles océaniques présentent des conditions biogéographiques très différentes des masses de terre continentales. Un exemple comparatif est donné par les différences dans la biogéographie entre le Golfe du Mexique dans l'emplacement de Cuba et la région du golfe le long du corridor américano-mexicain qui aura des conséquences pour la surveillance. Il a noté que, au lieu de chercher dans la Classe 1 et la Classe 2, peut-être nous devrions commencer par une liste de base des paramètres de surveillance concernant la qualité de l'environnement, afin de nous assurer que nous avons les paramètres de surveillance que les laboratoires sont en mesure d'analyser. Il a ajouté que les paramètres devaient être dans les limites de la capacité des laboratoires qui souhaiteraient soutenir cet aspect de la mise en œuvre du Protocole. La liste initiale des paramètres devra être courte et correspondre aux capacités des pays de la région. En effet, le programme de surveillance ne doit pas «faire sauter la banque», c'est-à-dire, aller au-delà de la capacité des organismes de surveillance efficacement et doit laisser ouverte la possibilité d'étendre le programme à l'avenir. Il y a intérêt de la part de l'AIEA de travailler dans les Caraïbes sur la contamination par les métaux ; les considérations des capacités seront importantes. Le programme de surveillance devra être construit de façon à recevoir l'approbation des pays.
83. Dr. Banjoo de CAR IMA a indiqué que l'approche Valeur-de-coupe fournit un excellent moyen de présenter et de fournir une interprétation de l'information, en particulier pour les décideurs. L'information devrait être interprétée selon l'utilisation de la qualité de l'eau, par exemple sur les plages, et pour la protection de la vie aquatique.
84. Le Dr. Villasol de CAR Cimab a noté que, en ce qui concerne les plans de surveillance, ils étaient d'accord avec les paramètres minimaux pour une qualité scientifique appropriée. Dr. Villasol a remarqué qu'il pensait que déterminer des chiffres n'était pas l'objectif de cette réunion, qu'ils devraient comparer sur la base de certains critères, définir selon l'utilisation de la zone côtière plutôt que selon la position géographique, et avoir seulement la Classe 1 et la Classe 2. Il faut éviter d'avoir un nouveau protocole. L'approche d'attribution de valeurs de coupe doit être minutieusement prise en considération dans le contexte de l'attribution de valeurs basée sur l'utilisation à l'intérieur de segments côtiers, étant donné le fait que, dans un segment quelconque, il peut y avoir un très grand nombre de types d'utilisation. L'approche semble avoir un certain mérite, néanmoins, l'utilisation des catégories de la Classe 1 et la Classe 2 servent à simplifier ce processus et peut attribuer une des deux classes en fonction de la façon dont le pays choisit de résoudre les utilisations le long du segment côtier. Il faut faciliter la conformité de la part des pays et encourager d'autres pays à adhérer au protocole, de sorte que le processus d'évaluation et de surveillance ne soit pas perçu comme trop onéreux.
85. Dr. Villasol a noté que, du point de vue technique, M. Cotter pouvait avoir raison, en pensant à la biogéographie, mais qu'ils ne pouvaient pas perdre de vue le fait que c'est ainsi que le protocole a été signé, avec la Classe 1 et la Classe 2 pour la classification des eaux.
86. M. Cotter, délégué des États-Unis, a suggéré que CIMAB fasse un effort initial d'attribuer des valeurs de coupe dans l'Annexe 1 du document de SOCAR (basé sur l'autre table proposée par CIMAB; UNEP (DEPI) / CAR WG.33/INF 0.5, page 19) afin de comparer la recommandation CIMAB sur l'utilisation des limites des eaux de la Classe 1 et la Classe 2 à la table qui se trouve dans le rapport du Groupe de travail intérimaire. L'approche biogéographique utilisant les classements « mauvais », « passable » et « bon » (accompagné d'un code couleurs pour les segments côtiers) suit une approche utilisée par le Rapport sur la Condition Côtière Nationale des États-Unis, qui s'est avérée être un système de codage facile à comprendre pour les décideurs et le grand public.
87. Mme. Perez de RAC-Cimab a indiqué qu'ils n'avaient aucun problème avec les classements de bon, passable ou mauvais, et a exprimé qu'ils les trouvaient appropriés. Elle a noté que c'était plutôt une suggestion, qu'il ne s'agissait pas de valeurs ou de l'utilisation de couleurs, mais simplement en ce qui concerne les segments côtiers et insulaires. Elle a indiqué qu'elle voulait préciser que nous n'avons pas besoin d'une nouvelle table, mais plutôt d'une classification des segments.

88. Le président a proposé un groupe de travail qui étudierait la table qui figure à la page 19 du rapport intérimaire et qui ferait une proposition à la Conférence des Parties (COP).
89. Le délégué de la France a noté qu'il reconnaissait la difficulté de définir des lignes directrices sur la qualité. Il a noté que les territoires français relèvent des règlements concernant l'eau fixés par l'UE et ont besoin de voir comment les lignes directrices du Protocole se conformeraient aux normes de l'UE. Il a noté que l'approche biogéographique peut être utile car il existe des différences dans les plans d'eau desservant la région.
90. Patrick Cotter, le délégué des Etats-Unis, a noté que les valeurs devront être attribuées à des sections mises en valeur dans les pages 14 à 17 du cadre de SOCAR. Il a suggéré que le Groupe de travail intérimaire (GTI) pour la surveillance et l'évaluation peut s'occuper avant la COP1 du Protocole LBS. Il a ajouté que STAC en consultation avec les institutions académiques de la région peut contribuer à la détermination des valeurs. Le Groupe de travail intérimaire sous la direction de la Jamaïque devrait continuer à élaborer des paramètres d'échantillonnage sur le terrain, des protocoles et des protocoles d'analyse de données.
91. M. Corbin du Secrétariat a noté qu'on avait considéré l'établissement officiel du Groupe de travail comme mécanisme de rétroaction pour les Parties contractantes. Il a noté que STAC devrait utiliser le travail du Groupe de travail intérimaire, ce qui mènerait à des recommandations concrètes qu'on pourrait étudier à la première LBS COP. Ce groupe de travail intérimaire doit être maintenu afin de mener à bien le travail, bien qu'il doive y avoir une rationalisation du volume de travail que le groupe peut assumer. La Conférence des Parties doit prendre des décisions sur la façon dont le groupe de travail devrait évoluer. Il a proposé que le groupe (1) clarifie ce qui a été fait, (2) identifie les besoins existants, et (3) intègre ceci dans le plan de travail.
92. Le délégué de la France a fait une observation sur les recommandations indiquées sous la Section 1.0, alinéa 2, et a noté qu'elles devraient être modifiées comme indiqué dans le procès-verbal de la dernière réunion du GTI.
93. M. Christopher Corbin a souligné que le Secrétariat a rappelé cette observation et qu'elle a été approuvée par le groupe et que la modification sera faite, si elle n'a pas déjà été faite.
94. Le délégué des Etats-Unis, Steve Morrison, de NOAA, a noté qu'à la page 9 du rapport sous « Programmes en Place pour Réaliser des Évaluations », où il s'agit du développement des Plans d'Action Nationaux, alinéa 4, doit être modifié afin de refléter le fait que NOAA doit être radié / supprimé, étant donné que ces NPA sont des produits des pays et non pas de NOAA. En outre, le schéma de SOCAR doit inclure une section sur la méthodologie de la collecte et de l'analyse de données et la façon dont les données sont compilées et comparées dans l'ensemble de la région.
95. Le délégué de la France a aussi suggéré un changement de texte dans le dernier alinéa de la Section 6.0 à la page 7 intitulé Domaines prioritaires, au lieu de "Analyser la capacité des Parties Contractantes de procéder à une évaluation périodique et un suivi...", changé à « Selon leur capacité, réalisation périodique d'évaluation et surveillance ».
96. M. Corbin a souligné l'importance des recommandations techniques du Groupe de travail intérimaire (GTI) et que ces recommandations ont été acceptées pour leur révision de la part des Parties contractantes pour le prochain exercice biennal. Les recommandations devraient être présentées par STAC, ce qui leur donnerait plus de poids que si elles venaient du GT.
97. Dr. Antonio Villasol du CAR Cimab a proposé quelques modifications au rapport du Groupe de travail intérimaire dans la section C.3 (page 10). La première phrase doit être corrigée pour désigner TR 52, pas TR33 et a ajouté que les sous-régions devraient être mises à jour avec la liste actuelle des pays de la région.
98. Le président a invité le Secrétariat à présenter les conférenciers des Projets financés par GEF.
99. M. Christopher Corbin du Secrétariat a présenté les conférenciers: Mme Denise Forest (Gestionnaire du Projet GEF CReW), M. Christopher Cox (GEF-IWCAM, suivi du projet), le capitaine Francisco Arias (INVEMAR, Projet GEF-REPCAR, Laverne Walker (Projet GEF CLME).
100. Mme Denise Forest, Gestionnaire du Projet GEF CReW, a présenté les raisons d'être et les antécédents du projet ; elle a souligné les composantes du projet ainsi que les liens avec la prévention de la pollution dans la région des Caraïbes, la Convention de Cartagena, et le Protocole LBS.

101. Mme Forest a souligné les résultats d'une analyse de référence initiale concernant la politique et le cadre juridique. L'analyse a montré: l'inadéquation des politiques, l'application limitée; la mauvaise communication, la sensibilisation et connaissance limitées des technologies alternatives de traitement, et les limites de la capacité technique. Elle a noté que l'étude s'est penchée sur la façon dont le secteur des eaux usées a été financé. Elle a constaté que le secteur de l'eau n'a pas été bien financé et que les eaux usées ont bénéficié d'un financement encore moindre et n'ont pas été adéquatement financées. Elle a noté que quelques gouvernements n'imposent pas de droits de douane sur le secteur de l'eau. Elle a discuté de l'organisation du projet, de tous les pays participants et des quatre (4) pays pilotes et de leurs activités prévues dans le cadre du projet GEF CReW.
102. Elle a souligné que les quatre pilotes étaient responsables de l'exécution de la composante 1 du projet. Elle a brièvement discuté des projets pilotes en Jamaïque, le Belize, le Guyana et Trinidad et Tobago. Elle a souligné les liens du projet GEF CReW avec la prévention de la pollution grâce à des améliorations technologiques, le renforcement des capacités et l'échange des informations.
103. Suite à la présentation du projet GEF CReW, des questions ont été soulevées: M. Patrick Cotter des Etats-Unis a demandé quelles usines de la Jamaïque avaient été identifiées. Il a également demandé s'il y avait des plans pour la réutilisation des eaux usées traitées tertiaires plutôt que de simplement les déverser dans la mer ou la rivière. Il a discuté de la possibilité d'une vente du secteur eaux usées traitées tertiaires au secteur agricole ou des terrains de golf, et que cela pouvait aider à la récupération des coûts.
104. Mme Forest a indiqué que 11 à 14 usines pouvaient être choisies, en fonction de la disponibilité des fonds et que le spécialiste technique du projet exposerait davantage dans sa présentation plus tard dans la journée. Elle a également noté que la plupart des usines de traitement déversaient dans les ravins ou rivières, mais elle a noté qu'il y a eu des discussions sur l'utilisation des eaux usées traitées qui peut être possible, et le projet permettra d'étudier ces possibilités.
105. Mme Forest a noté qu'en Jamaïque, il existe le problème de l'eutrophisation dans les rivières. Elle a pris note d'une situation au Belize. Dr. Lewsey, le délégué des Etats-Unis a noté que la lagune Placencia au Belize reçoit la pollution due aux nitrates provenant du secteur agricole. La note des Etats-Unis a été dirigée au délégué du Belize, Mme Maxine Monsanto. Mme Monsanto a noté que plusieurs secteurs utilisent la lagune Placencia pour la décharge et que le suivi est mené par le gouvernement et les ONG. Alors que Placencia est une zone touristique, il a été noté que la plupart des zones résidentielles utilisent des fosses septiques pour le traitement, mais certaines infiltrations de ces réservoirs ont été observées.
106. M. Christopher Corbin a encouragé les délégués à prendre contact avec leur point focal pour la décision du projet CReW concernant l'utilisation des eaux usées traitées.
107. Mme Kolbusch de la Jamaïque a noté, concernant la récupération des ressources d'eau usée, la Jamaïque a une préoccupation culturelle et a pris une décision politique sur l'utilisation des eaux usées traitées dans l'irrigation des pelouses, et son utilisation dans l'horticulture, mais le ministère n'a pas approuvé son utilisation dans le secteur de l'agriculture. Elle a noté que le Ministère de la santé peut avoir des problèmes à l'égard de son réutilisation dans l'agriculture pour les cultures alimentaires.
108. Le délégué d'Antigua a noté que dans la présentation du projet CReW, le Gestionnaire avait mentionné que les petits pays n'ont pas les capacités technologiques et financières nécessaires, mais il a remarqué qu'il pensait que cela relevait plutôt de la volonté politique.
109. Mme Forest a corrigé le délégué et a fait noter qu'elle ne faisait pas référence aux petites îles, mais à tous les pays de la Grande Région des Caraïbes.
110. Le représentant du CEHI, Christopher Cox, dans son exposé, a indiqué que ce nouveau projet fera progresser l'application des nombreuses leçons tirées du projet GEF-IWCAM pendant les cinq dernières années. De plus, il contribuera à fournir des solutions plus innovantes sur le terrain en matière de sécurité de l'eau, gestion des eaux usées, lutte contre la pollution et de la terre, et gestion des bassins hydrographiques et des zones côtières. Le Formulaire d'Identification du Projet (FIP) a été approuvé par le Directeur Général du GEF, et a été inclus dans le programme de travail du GEF à l'appui du développement de la proposition de l'ensemble du projet. Le projet de quatre ans aura cinq composantes et ses objectifs comprennent: la mise en œuvre d'une approche intégrée de la gestion des services de l'eau, la terre et des écosystèmes, soutenue par des réformes politiques, institutionnelles et législatives, et la mise en

œuvre de technologies efficaces et appropriées pour accélérer la contribution aux objectifs mondiaux sur l'accès à l'approvisionnement en eau sûr et fiable et un meilleur assainissement, contribuant à l'amélioration du fonctionnement des écosystèmes dans les Caraïbes. Les Agences d'Exécution du projet seront le PNUMA et le PNUD, et CEHI et PNUMA-CAR/RCU serviront d'agences d'exécution. Les dix (10) pays participants sont: Antigua & Barbuda; la Barbade, Cuba, République Dominicaine, Grenade, Jamaïque, Saint Kitts & Nevis, Sainte-Lucie, Saint Vincent et les Grenadines, Trinité-et-Tobago. En outre, NOAA des États Unis fournira son assistance et aider à renforcer la capacité des nations pour réaliser la surveillance et l'analyse de la qualité de l'eau, ainsi que de planification de la gestion des bassins hydrographiques.

- 111.M. Cotter, délégué des Etats-Unis, a demandé s'il y avait des initiatives visant à inclure ou à traiter le problème des débris marins.
- 112.Christopher Cox a noté que les déchets marins ne sont pas expressément compris à ce stade, mais a indiqué que certaines des activités impliquant les déchets marins ont été faites dans le cadre du projet IWCAM, par exemple, le bassin hydrographique du Drivers River en Jamaïque, et à Saint-Vincent.
- 113.M. Patrick Cotter a rappelé au STAC la désignation de la Région des Caraïbes comme une zone spécialement protégée sous Annexe V de la Convention MARPOL et que c'est quelque chose que les pays de la Grande région des Caraïbes doivent prendre en considération.
- 114.M. Vincent Sweeney a noté qu'il parlerait plus tard dans la journée sur les déchets marins pour traiter le thème des déchets solides, et l'intention d'inclure des programmes mondiaux dans les projets régionaux.
- 115.Le délégué de la Grenade a interrogé sur le soutien aux activités nationales sous CReW pour ce pays. On a expliqué que sa préoccupation relevait de l'attribution des allocations STAR au projet et qu'il devrait obtenir de plus amples informations de son gouvernement.
- 116.Le capitaine Arias d'INVEMAR a fait une présentation sur les expériences de la surveillance côtière et marine dans le cadre du Projet REPCAR dans les pays participants, la Colombie, le Costa Rica et le Nicaragua, et d'autres projets régionaux connexes. Il a donné un aperçu de son organisation, sa mission, ses objectifs et sa structure. Il a souligné que la Colombie était le dépositaire de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles. Il a noté la collaboration d'INVEMAR avec le

PNUMA CAR/RCU et AIEA dans le cadre du Projet REPCAR, RLA/7/012 et d'autres projets. Ils ont généré un outil d'information pour l'analyse et l'administration de l'information dans la région qui est à l'heure actuelle hébergée sur les serveurs d'INVEMAR et dessert la communauté scientifique et environnementale de la Grande Région des Caraïbes.

- 117.Le capitaine Arias a indiqué que les projets ont donné des résultats satisfaisants et ont contribué au renforcement des capacités nationales par la formation du personnel, l'équipement, l'accréditation des laboratoires et la coordination intersectorielle. Dans le cadre de la coopération régionale, ils ont réalisé une exécution harmonieuse des activités scientifiques entre les pays de la région qui a servi de vecteur à la formulation de nouveaux projets communs et a parrainé la recherche par la formation et l'intercalibrage entre les laboratoires participants - une activité qui se projetait comme un élément de coordination permanente. Il a indiqué qu'il y avait d'autres résultats significatifs qui ont mené à la création de liens entre les organismes au sein du système des Nations Unies, tels que GEF et AIEA, et dans le cas de la Colombie; elle a influencé les mesures exceptionnelles vers la mise à jour de la législation nationale en matière de qualité de l'eau et l'adoption de mesures responsables pour l'environnement de la part des agro-industries.
- 118.M. Patrick Cotter des Etats-Unis a demandé sur le progrès réalisés par la Colombie en ce qui concerne la ratification du Protocole LBS, étant donné que la Colombie est le pays dépositaire et le siège de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles.
- 119.Le capitaine Arias a indiqué dans sa réponse que l'engagement de la Colombie à la ratification était clair et il a indiqué qu'elle devrait être en mesure de le ratifier dans un proche avenir.
- 120.M. Christopher Corbin du Secrétariat a remercié le capitaine Arias et INVEMAR pour l'appui fourni au Secrétariat.
- 121.La présentation par le représentant du CLME, Laverne Walker, a donné un aperçu du projet de grande envergure sur les écosystèmes marins des Caraïbes du PNUD / UNESCO-COI / GEF. Les objectifs du projet CLME incluent la "fourniture durable de biens et de services par les ressources marines vivantes partagées dans la région des Caraïbes grâce à une gouvernance coopérative solide». Le projet englobe deux Grands Ecosystèmes Marins, le Grand Ecosystème Marin des

Caraïbes et l'Ecosystème Marin du Plateau du Nord du Brésil. Un total de vingt-cinq pays, dont 23 pays éligibles pour le GEF et 2 pays associés, ainsi qu'un certain nombre d'organisations régionales font partie du projet. Il a été indiqué que le projet a également adopté une approche écosystémique en matière de gestion et a identifié trois problèmes transfrontaliers prioritaires ayant des répercussions sur les écosystèmes, à savoir l'exploitation non durable des ressources, la dégradation de l'habitat et la modification et la pollution de la communauté. Un certain nombre de composantes du Projet CLME contribue au développement du Programme d'Action Stratégique (SAP). Le SAP est un document négocié qui doit être approuvé par l'ensemble des 25 pays participants et établit des priorités claires et des engagements à l'action pour résoudre les problèmes prioritaires.

122. Les résultats indiquent que la mauvaise gouvernance est une des causes de bon nombre des problèmes dans la région des Caraïbes. En tant que tel, le projet CLME travaille à l'amélioration des cycles des politiques de gouvernance pour les ressources marines vivantes partagées, en particulier aux niveaux sous-régional et régional pour assurer une plus grande coordination et intégration entre les plus de 30 organisations qui ont un mandat de gestion des océans et des zones côtières et gouvernance au sein de la région des Caraïbes. L'exemple de l'écosystème du plateau continental a été discuté lors de la présentation, y compris l'impact des polluants d'origine terrestre et le rôle potentiel du Protocole LBS et du STAC vers l'amélioration de la gestion et de la gouvernance de cet écosystème.
123. M. Cotter des Etats-Unis a demandé si le projet présenté avait des liens directs avec le Project CLME du Golfe du Mexique.
124. Mlle Laverne Walker a noté qu'ils travaillaient effectivement en étroite collaboration avec le Projet CLME du Golfe du Mexique et que le projet se trouvait au sein du Comité Directeur. Elle a noté que le projet du Golfe du Mexique était plus avancé dans la phase du projet que son propre projet.
125. Le CAR IMA (Dr Banjoo) a noté l'impact du fleuve Amazone sur la qualité de l'eau de mer dans les Caraïbes avec, comme résultat, un impact sur les pêcheries, en particulier. Cette situation est préoccupante étant donné que le Brésil n'est pas une partie contractante du protocole et que c'est quelque chose qui devrait être examiné par le groupe. Mme Walker était d'accord avec M. Banjoo sur ce point. Au

cours des débats de l'après-midi du 7 juin à propos des recommandations de STAC où la question de la participation du Brésil a été mentionnée, la délégation des États-Unis a déclaré que le Brésil devrait être encouragé à assister aux réunions en tant qu'observateur [voir les Règles de procédure, Règlement 52 dans le document PNUMA (DEPI) / CAR IG.28/INF.6 (Rev 3)]. Cette courtoisie est étendue à d'autres nations ou organisations qui désirent assister aux réunions de la Convention de Carthagène ou de ses trois protocoles. Le Secrétariat a confirmé que les observateurs étaient les bienvenus lors de leurs réunions.

126. Une question a été soulevée par l'IMA concernant la surveillance des contaminants. Mme Walker a indiqué que certains travaux ont été réalisés sur cet aspect dans le cadre de l'Évaluation Diagnostique Transfrontalière (EDT). Elle a également souligné la formation en tant que pont entre la science et la politique au sein des projets pilotes, de sorte que le matériel puisse être présenté aux Ministres. Les actions prioritaires recommandées dans l'EDT seront placées au sein de SAP pour son approbation. Elle a noté que SAP est un document régional et que les pays doivent développer leurs propres Plans d'Action National.
127. Le Dr Cox a informé la réunion sur le Projet d'Ecosanté des Caraïbes qui a examiné entre autres la présence de contaminants comme le plomb et le mercure dans le sang des femmes enceintes (voir <http://cehi.org.lc/cef/documents/confpres/FORDE1.pdf>). La recherche dans le cadre du Projet d'Ecosanté a indiqué que les niveaux de mercure dans le sang étaient plus élevés dans les îles des Caraïbes situées plus au Sud. Le Dr Cox a suggéré qu'il y a peut-être un lien entre l'exploitation minière dans les pays limitrophes du fleuve Amazone, l'accumulation qui s'ensuit de mercure dans les poissons et le régime alimentaire des femmes enceintes dans les îles du Sud des Caraïbes. Mme Walker a également noté que la contamination au mercure est un problème grave qui doit être examiné.
128. M. Corbin a souligné l'importance de la présentation et du projet CLME, étant donné les problèmes de pollution transfrontière. Il a également soulevé une question de potentiel de synergie et de fertilisation croisée entre LBS STAC et le projet CLME, par exemple, peut-être que CLME SAP pourrait intégrer les questions soulevées par le LBS.

Point 6 de l'ordre du jour: Présentation des initiatives régionales et globales pertinentes.

129. Le président a invité un deuxième groupe de conférenciers invités à discuter des techniques, technologies et méthodologies émergentes qui pourraient appuyer le protocole LBS. Le groupe était composé des représentants de:

- a) L'Institut de l'Environnement des Caraïbes sur une "Méthodologie d'Évaluation des Points Chauds pour les PEIDS"
- b) Projet GEF CRéW (Alfredo Coello)
- c) PNUMA GRID de Genève sur "Modèles et Outils pour l'Évaluation de la Pollution" (Pascal Peduzzi)
- d) Le Gouvernement des États-Unis sur "Technologies et Meilleures Pratiques» (Rob Ferguson)
- e) Le Gouvernement des Pays-Bas sur "Technologies et Meilleures Pratiques» (Steffen Strik et Jozef van Brussel)

(a) Rapides Outil d'évaluation des Risques des Points Chauds des Bassins Hydrographiques pour les Petits États Insulaires en Développement (PEID).

130. Mme Natalie Boodram, représentante de CEHI, a donné un aperçu de l'outil d'évaluation des risques des points chauds. Les points chauds sont des sites qui sont susceptibles d'être des sources de polluants physiques, chimiques et biologiques qui peuvent entrer dans les canalisations et les rivières, et qui finalement sont déversés dans les eaux côtières. En vertu d'un projet de démonstration de la qualité des eaux côtières à Sainte-Lucie, un outil d'évaluation des risques a été développé pour caractériser et hiérarchiser les points chauds terrestres qui peuvent avoir des impacts sur l'environnement côtier. L'outil a été conçu pour fournir une première coupe des sites à risque plus élevé de pollution pour une étude et intervention plus approfondies. L'outil permet de quantifier le risque en fonction de paramètres liés aux caractéristiques physiques du site, des procédés de base, des matériaux et produits stockés et des pratiques de traitement et élimination des eaux usées. Cet outil est un indice disponible en tant que document de Microsoft Word et Excel. L'outil a été développé pour réaliser des évaluations rapides et il est donc simple, avec un nombre minimum de variables. Les utilisateurs de l'outil n'ont pas besoin d'une formation détaillée. Bien que

développé pour Sainte-Lucie, il peut être appliqué à d'autres Petits États Insulaires en Développement dans les Caraïbes.

131. Le délégué d'Antigua (Virgile Jérôme Greene) a demandé à quel point l'évaluation déclencherait une intervention et quelle est l'approche des prochaines étapes dans la poursuite des résultats de l'évaluation des points chauds (EPC) concernant l'investissement dans les interventions de réduction de la pollution.

132. CEHI a répondu en faisant noter que la phase actuelle du projet à Sainte-Lucie, dans lequel l'EPC sera utilisé pour orienter le projet afin d'engager la source de la pollution, procéder à une évaluation durable, et construire là-dessus, il recommande les technologies alternatives.

133. Le directeur de RAC IMA (Dr Amoy Lum Kong) a demandé comment les points de rupture entre les catégories de risque étaient déterminés (très haut, haut, etc.)?

134. CEHI a indiqué que cela a été développé grâce à un processus de consultation avec le comité technique qui a fourni des avis d'experts sur les points de rupture basés sur le score dérivé, et il a ajouté qu'il convient de noter que les scores et leur ampleur varient selon le secteur; par exemple, les industries pétrochimiques et lourdes dans des pays tels que Trinidad et Tobago ont besoin d'évaluations spéciales pour voir comment ces types d'industries se classent dans ce type d'évaluation. La méthode EPC aura probablement besoin d'être adaptée selon le pays, mais l'important est de développer la méthodologie qui puisse être reproduite dans d'autres pays.

135. Le délégué d'Antigua (Greene) a noté qu'il devrait y avoir un certain niveau d'uniformisation de sorte que la méthodologie puisse être utilisée dans divers secteurs.

136. CEHI a indiqué que l'outil est encore au stade préliminaire et qu'il est prévu que les pays vont le modifier le cas échéant.

137. M. Corbin du Secrétariat a indiqué que le développement de l'outil a été déclenché par la nécessité d'un instrument pour les pays qui ne disposent pas de ressources ou de données étendues pour procéder à des évaluations complètes des zones hautement polluées. Il répond donc à la nécessité d'un moyen relativement simple de hiérarchiser la façon où les interventions peuvent être ciblées. L'outil représente une saisie de l'opinion d'experts sur les risques de pollution d'une manière quantitative grâce à une

évaluation de groupe participative et fournit un moyen pour le dépistage rapide de cibles potentielles.

(b) Projet GEF-CReW en Jamaïque et au Belize

138. Alfredo Coello, spécialiste technique du projet CReW, a informé la réunion sur les progrès du travail effectué par le biais du projet GEF-CReW en Jamaïque et au Belize, et en particulier la façon dont ces pays abordent les problèmes du traitement des éléments nutritifs. La présentation a commencé par une brève description des nutriments, sources de nutriments, et l'effet des nutriments dans l'environnement. Il a fourni une explication de ce qu'est l'eutrophisation, sa manifestation et ses causes. Il a ensuite abordé les technologies existantes pour l'élimination des nutriments biologiques et a expliqué comment elles fonctionnent à l'aide de la nitrification, la dénitrification et l'absorption biologique du phosphore. Deux exemples de systèmes de faible technologie d'élimination d'éléments nutritifs biologiques (ENB) ont été fournis. Les limites du Protocole LBS pour les eaux de la Classe I et de la Classe II ont été mises en évidence et elles sont compatibles avec les limites de la Jamaïque à mettre en œuvre dans le projet CReW.
139. Le travail en Jamaïque et au Belize a ensuite été présenté, y compris la liste des usines et des types de technologies de chaque usine. Des photographies de cinq (5) de ces usines étaient incluses. Il a conclu son exposé par une liste des défis et du travail à faire dans l'avenir concernant le traitement des eaux usées dans la Grande Région des Caraïbes.
140. Le représentant de RAC Cimab, Dr. Antonio Villasol, a posé des questions sur la présentation des technologies CReW, il a posé des questions sur l'efficacité de l'élimination des éléments nutritifs des systèmes biologiques. Il a noté qu'il fallait être prudent dans la conception des systèmes de gestion des eaux usées, étant donné que des substances toxiques et d'autres contaminants sont souvent déversés dans les égouts, et ont un impact sur le fonctionnement du système, car cela perturbe l'efficacité microbienne. À cet égard, les cours d'eau influents doivent être soigneusement caractérisés de manière à déterminer les types de polluants déversés, de sorte que les technologies de traitement des eaux usées puissent être conçues de manière appropriée. On doit également envisager des réseaux de transport adéquats jusqu'aux installations, étant donné que les coûts sont des facteurs importants.
141. La réponse de M. Alfredo Coello à RAC Cimab concernant les technologies CReW : il a noté que les deux systèmes illustrés dans la présentation sont deux (2) de nombreuses options et il a reconnu que ceux-ci doivent être appropriés. Il est reconnu que dans l'application de ces systèmes, les conditions peuvent changer au fil du temps et qu'il faut des études détaillées sur les cours d'eau influents. Des sur-conceptions pour gérer des charges extrêmes potentielles peuvent être réalisées, mais ne sont pas pratiques. Il vaudrait mieux que la conception du système soit basée sur des connaissances précises.
142. INVEMAR a posé des questions concernant les Modèles et Outils pour l'évaluation de la pollution, et a noté que d'importants travaux doivent être faits pour traduire ces résultats dans le contexte des valeurs de marché. Il a été noté qu'il est assez facile de valoriser l'installation des solutions consistant à créer des infrastructures techniques pour répondre aux défis environnementaux, mais qu'il est plus difficile de chiffrer la valeur des solutions d'écosystèmes et les avantages économiques acquis, en particulier par ce que la période pour atteindre des résultats est beaucoup plus longue. C'est un domaine qui exige beaucoup de travail pour convaincre les décideurs politiques sur les avantages économiques des solutions écologiques.
143. La réponse reçue par INVEMAR a été que l'évaluation des écosystèmes est un défi. Établir une relation entre les valeurs du tourisme et des études sur la volonté de payer est une façon d'y répondre. Du travail a été fait avec Price Waterhouse Cooper où des valeurs ont été mises sur les écosystèmes, et nous devons chercher un partenariat supplémentaire avec des économistes. Il est à noter qu'ils considèrent aussi des études de cas sur les valeurs des écosystèmes. Concernant les sites Ramsar, il existe de nombreux endroits qui ne sont pas protégés, et établir des limites autour de ces zones et comparer cela avec la couverture de protection ne fonctionnera pas. La protection des écosystèmes n'implique pas la non-utilisation de ceux-ci. Les services des écosystèmes sont souvent considérés comme étant gratuits, ce qui rend l'évaluation difficile.
144. Le délégué des Etats-Unis - NOAA a noté que le World Resources Institute a réalisé d'importants travaux sur l'évaluation des récifs dans la Région Méso-américaine et devrait être consulté comme une ressource importante, et NOAA a aussi quelques unes de ces capacités.

145. Le délégué de la France a demandé si les lois européennes s'appliquaient aux Antilles Néerlandaises. La réponse a été la suivante: il y a une nouvelle loi qui est spécifique aux 3 îles. La réglementation néerlandaise a été utilisée comme base, mais adaptée aux circonstances locales. Les réglementations appropriées sont en cours de préparation.

(c) LBS: quantifier le rôle des écosystèmes pour atténuer les impacts

146. M. Pascal Peduzzi du PNUE/GRID-Genève a fait une présentation sur LBS: quantifier le rôle des écosystèmes pour atténuer les impacts. Il a indiqué que les évaluations dans les Caraïbes indiquent que les solides en suspension dans l'environnement marin et côtier ont déjà conduit à de graves impacts sur l'environnement dans la région.

147. Les Sources Terrestres (LBS) de polluants et de sédiments proviennent de plusieurs processus tels que la déforestation, la conversion des écosystèmes côtiers, le développement côtier (y compris les infrastructures touristiques), les réseaux d'égouts inappropriés et des pratiques agricoles inadaptées. En conséquence, il y a un déclin dans les écosystèmes comme les récifs coralliens, les écosystèmes côtiers et l'épuisement des stocks de poissons, ce qui pose de multiples menaces à la biodiversité, à l'approvisionnement alimentaire, à l'industrie du tourisme et à d'autres moyens de subsistance. Ceci est amplifié par les effets du changement climatique.

148. RiVAMP, une méthodologie développée par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), vise à identifier et à quantifier le rôle des écosystèmes grâce à une évaluation scientifique et des consultations locales. Elle montre que les écosystèmes peuvent être utilisés pour atténuer l'érosion des plages et contribue à la réduction des risques de catastrophe et du changement climatique. Le choix des écosystèmes par rapport aux autres solutions d'ingénierie offre des avantages supplémentaires (stockage du carbone, valeur esthétique, activités récréatives et industrie liée au tourisme (plongée, par exemple), de la biodiversité d'accueil (et, par conséquent, soutient la pêche). L'approche écosystémique fait partie de l'économie verte et peut entraîner la croissance économique basée sur le développement durable.

149. PNUE/GRID-Genève a développé des formations basées sur le logiciel Open Source, afin de transférer la méthodologie RiVAMP et de fournir l'accès aux données

et un manuel de formation étape par étape. L'objectif est également d'augmenter les études RiVAMP pour soutenir les gouvernements dans l'amélioration des pratiques d'aménagement du territoire et l'identification du rôle des écosystèmes.

(d) Technologies et Meilleures Pratiques.

150. Le représentant de NOAA, Rob Ferguson, dans son exposé sur l'Approche Crête-à-Récif à Puerto Rico et aux Îles Vierges des États-Unis a souligné la mission de la Loi sur la Conservation des Récifs Coralliens. Quatre (4) objectifs ont été identifiés pour guider les efforts du programme LBSP au cours des cinq prochaines années. Il a indiqué que les Efforts LBSP à Guánica, Puerto Rico, mettent en œuvre actuellement les recommandations principales du *Plan de Gestion* du Bassin Hydrographique (WPM) élaboré en 2008 qui visait des mesures de gestion, telles que trouver une solution aux sources de sédiments provenant des hautes montagnes, stabilisation des rives des cours d'eau, restauration des lagunes et établissement de zones humides de traitement.

151. Il a également souligné les Efforts LBSP à Sainte-Croix East End Marine Park et Saint-Thomas East End Reserve, îles Vierges des *États-Unis*. Il a également noté que les prochaines étapes pour aborder LBSP à Puerto Rico et aux îles Vierges des *États-Unis* comprenaient: (1) la recherche de partenaires supplémentaires pour mettre en œuvre des projets à plus grande échelle, (2) continuer à évaluer les impacts sur les systèmes de récifs coralliens, (3) évaluer les pratiques WPM existantes pour identifier les besoins restants du plan de gestion du Bassin Hydrographique et continuer la mise en œuvre des mesures de gestion, et (4) continuer à *bâtir* la capacité locale pour répondre aux impacts LBS sur les écosystèmes des récifs coralliens.

(e) Technologies Émergentes, Techniques, Méthodologies et Meilleures Pratiques de Prévention, Réduction et Contrôle de la Pollution

152. Les représentants du Ministère de l'Infrastructure et de l'Environnement des Pays-Bas, Steffen Strik et Jozef van Brussel, ont fait leurs présentations.

153. Le représentant du Ministère de l'Infrastructure et de l'Environnement des Pays-Bas a parlé des technologies émergentes, techniques, méthodologies et meilleures pratiques pour la prévention, réduction et contrôle de la pollution au Royaume des Pays-Bas. Il a souligné que le

gouvernement néerlandais était désormais responsable de l'environnement de Bonaire, Saint-Eustache et Saba. Il a indiqué que leur législation était insuffisante relativement au Protocole LBS, mais que le Royaume allait essayer de ratifier le Protocole cette année (2012) pour Aruba, Curaçao, Saint-Martin et les Pays-Bas.

154. Il a souligné que les principaux problèmes pour le milieu marin sur les trois îles étaient les eaux usées, les déchets, l'industrie et l'exploitation minière/érosion du terrain. Il a souligné que, après l'évaluation des grands risques pour la qualité de l'eau et des récifs coralliens en raison du versement des eaux usées dans le sol, les Pays-Bas ont été en mesure de construire, sur une période d'un an, une usine temporaire pour le traitement des eaux usées. M. Strik a indiqué que la nitrification des eaux côtières par les eaux usées sera également contrôlée à la fin 2012. Il y a aussi un projet pour utiliser l'effluent provenant de l'usine de traitement pour l'agriculture. En ce qui concerne les remblais, il a mentionné que les déchets provenant des trois îles finissent tous dans une lagune ou directement dans la mer et ils étudient la possibilité de travailler avec d'autres îles des Caraïbes pour trouver des solutions et il a souligné qu'il existe l'idée d'envoyer les déchets des îles à l'incinérateur de déchets en Aruba. Le représentant a mentionné que, bien qu'il existe des entreprises de stockage de pétrole à Bonaire et Saint-Eustache, situées à proximité des parcs marins, le gouvernement néerlandais appliquera des règles pour protéger l'environnement autour de ces stockages. Il a également indiqué que le Gouvernement de Bonaire essaie de faire en sorte que l'île soit complètement durable. Avec l'aide du gouvernement néerlandais et le Fonds Mondial pour la Nature, ils essaient de faire de Bonaire l'île la plus durable du monde et ils ont invité les autres îles à se joindre à cet effort.

155. Dr. Villasol a noté, en outre, que, en ce qui concerne les Technologies et Meilleures Pratiques – les îles du Pays-Bas et la question de l'entreposage de carburant, on doit tenir compte de la possibilité d'infiltration d'huile dans le substrat perméable sous-jacent si ces réservoirs se trouvent en contact direct avec la terre. Il a noté que cela s'est avéré un problème à Cuba avec les vieux réservoirs de carburant.

156. M. Strik des îles Néerlandaises (Bonaire) a noté qu'une usine d'eaux usées temporaire a été installée par Florida Aquastore à un coût d'environ US\$1 million. C'est une simple usine compacte d'aération étendue, préconstruite, qui traite au <paramètre [cc1]> à 28 mg /

l. Le système fonctionne bien. Il a noté en réponse à la question sur le stockage de carburant et le potentiel d'infiltration, qu'il y a un certain risque d'infiltration. Il y a un processus d'autorisation en place qui exige que les réservoirs soient rénovés. S'il y a des risques potentiels, il faut installer des puits de surveillance des eaux souterraines et toute fuite doit être nettoyée. Il s'est produit un incendie dans l'un des réservoirs (Bonaire) et la volatilisation de la mousse anti-incendie dans l'atmosphère a provoqué la contamination d'un écosystème à proximité associé au lavage causé par la pluie.

157. M. Patrick Cotter, délégué des États-Unis, a noté que le Protocole recherche des solutions à faible technologie et l'exemple présenté pour Bonaire représente une bonne étude de cas et il a demandé qu'un site web pour la Florida Aquastore, et des sociétés similaires, soient fournis à STAC.

(f) Programme de Travail Opérationnel PAM

158. Le président a invité un représentant de la Division de la Mise en œuvre des Politiques Environnementales (DEPI) du PNUMA qui encadre le PNUMA-UCR/CAR à faire une présentation sur le Programme d'Action Mondial en mettant l'accent particulièrement sur les Programmes d'Action Nationaux (NPA) et les Partenariats Mondiaux concernant les Éléments Nutritifs, les Déchets Marins et les Eaux usées.

159. Le Coordonnateur de PAM, Vincent Sweeney, a fait sa présentation sur le Programme de Travail Opérationnel (OWP) de PAM pour la période 2012-13. Il a souligné les approches que PAM s'appropriait à utiliser pour mettre en œuvre cette OWP, s'appuyant sur les partenariats et les mécanismes existants, tels que les Programmes des Mers Régionales. Il a également souligné l'importance accordée à la sensibilisation et prise de conscience. L'OWP a l'intention de soutenir les pays dans la préparation de la mise en œuvre des NPA et il va diriger ses efforts vers le développement d'un Partenariat Mondial pour les Déchets Marins et pour la Gestion des Eaux Usées. En outre, l'Unité de Coordination de PAM continuera d'appuyer le travail du Partenariat mondial sur la gestion des Éléments Nutritifs, tout cela dans le contexte des recommandations de la Troisième Réunion Intergouvernementale chargée d'examiner la mise en œuvre de PAM, qui a eu lieu en Janvier 2012.

160. M. Cotter était d'accord avec l'accent mis par PAM sur les déchets marins. Il a mentionné l'utilité des installations portuaires de recyclage, particulièrement

pour la récupération des déchets des navires. M. Cotter a suggéré qu'un centre de recyclage de port soit utilisé pour les Caraïbes. M. Sweeney s'est montré d'accord, mais a estimé que les installations de réception des déchets devraient être envisagées au sein d'un programme plus vaste de gestion des déchets solides qui devrait comprendre d'autres aspects, tels qu'une législation appropriée.

161. M. Sweeney a noté que, même s'il y a un grand intérêt pour les déchets marins et les matières plastiques dans les Caraïbes, il serait plus stratégique d'aborder les déchets marins dans le cadre de l'ensemble des schémas de gestion des déchets solides et le traitement de la pollution provenant de sources terrestres.

162. Le Dr. Pascal a noté que plusieurs pays utilisent un système de récompenses et de taxes pour les déchets plastiques. Le plastique inutile, par ex. le plastique utilisé pour les marques et la commercialisation est découragé. Le Dr. Pascal a également informé au cours de la séance sur une nouvelle invention pour détecter la densité et le type de plastiques jeté dans l'environnement marin. Ce dispositif à balayage peut être installé sur des bateaux et est fonctionnel à une vitesse allant jusqu'à 30 nœuds. Le projet est mené par l'EPFL, une université en Suisse (www.oceaneye.ch).

(g) Processus régulier de Notification et d'Évaluation de l'État de l'Environnement Marin, y compris les Aspects Socio-économiques

163. Sean Green, qui est membre du Groupe d'experts pour le processus régulier, a donné un aperçu du processus régulier de notification et d'évaluation de l'état de l'environnement marin, y compris les aspects socio-économiques, ainsi que l'indication de l'état actuel du processus. Sa présentation a également mis en évidence les étapes et les réalisations à ce jour et a fourni une indication sur les prochaines étapes vers la préparation du Premier Rapport Mondial d'Évaluation Marine Intégrée.

164. M. Cotter a demandé quels pays des Caraïbes étaient les plus avancés en ce qui concerne la réalisation d'ateliers pour le Processus Régulier et qui pourraient servir d'exemples. Il a également demandé s'il y avait des ateliers régionaux *auxquels on pourrait se référer*. M. Green a répondu que des ateliers ont été réalisés en Asie et au Chili et qu'un autre serait réalisé en Belgique dans 2 semaines. L'information sera affichée sur le site de DOALOS.

165. Le Capitaine Arias a demandé si la participation dans les groupes d'experts était limitée aux parties contractantes. M. Green a indiqué que la participation était ouverte à toutes les nations. M. Corbin a suggéré qu'une recommandation documentée de STAC aux États membres, destinée à identifier des experts nationaux pour contribuer au processus régulier, serait utile. Il a également noté que le Secrétariat avait été invité à faire partie du projet et que celui-ci sera également impliqué dans le processus.

Point 7 de l'ordre du jour: Revue et approbation du Plan de travail et budget préliminaire d'AMEP pour l'exercice biennal 2013/2014

166. Le Secrétariat a été invité à présenter l'Avant-projet du Plan de Travail AMEP et le Budget pour l'exercice biennal 2012/2013 à l'appui du Protocole relatif à la Pollution Provenant de Sources et d'Activités Terrestres (Protocole LBS). Le Chargé du Programme AMEP a présenté les projets et les activités proposés dans le programme, tels qu'ils figurent dans le document PNUMA (DEPI) / CAR WG.33/3. Il a déclaré que le plan de travail et les budgets couvrent les activités qui devront être élaborées dans le cadre du sous-programme pour l'Évaluation et la Gestion de la Pollution Environnementale (AMEP) du CEP avec le soutien des deux LBS RAC (Centro de Ingeniería y Manejo Ambiental de Bahías y Costas-CIMAB, Cuba et Institute of Marine Affairs-IMA, Trinité-et-Tobago).

167. Il a rappelé les principaux objectifs du sous-programme AMEP aux délégués, notamment : contrôler, prévenir et réduire la pollution de l'environnement côtier et marin provenant de sources terrestres et a souligné les principaux objectifs et les impacts attendus de la mise en œuvre des projets et des activités proposées. Il a souligné que l'un des rôles principaux du Secrétariat était de veiller à la coordination, collaboration, coopération et communication entre les points focaux, les organisations régionales et internationales et en particulier le développement de nouveaux partenariats avec les ONG et le secteur privé.

168. M. Corbin a souligné les priorités du programme pour l'exercice biennal, y compris: la Mobilisation de Ressources par le biais du développement et de la mise en œuvre de Projets Financés en faveur de l'Environnement Mondial; le Soutien à l'action du Groupe Technique Intérimaire pour la Surveillance et l'Évaluation, y compris la poursuite de l'élaboration du rapport sur l'État de la Zone de la Convention; La

diffusion d'informations sur les meilleures pratiques de gestion et des technologies appropriées, y compris la sensibilisation des parties non contractantes au Protocole LBS afin de promouvoir la ratification/adhésion du(au) Protocole LBS; et en soutenant les partenariats prioritaires identifiés par le PNUMA PAM quant aux déchets marins, les éléments nutritifs et des eaux usées.

169. Une description des projets en cours, des nouveaux projets proposés et des activités a ensuite été fournie dans le cadre des huit domaines thématiques suivants: Coordination du programme, Projets pour l'environnement mondial, Surveillance et évaluation, Gestion des eaux usées, Gestion du Bassin hydrographique, Gestion des déchets, Programmes d'action national, Changements climatiques et Réponse aux risques de catastrophes. Il a réitéré que, tant qu'il n'aurait pas de nouvelles propositions d'activités sur le plan de travail, tel que la Gestion du Bassin hydrographique et des eaux usées, l'appui aux pays pour la mise en œuvre du Protocole LBS sera fourni à travers les projets financés par GEF. Il a également souligné la nature du soutien administratif et technique qui serait requis du PNUMA CAR/RCU afin d'assurer la mise en œuvre effective du programme de travail.
170. En conclusion, M. Corbin a présenté un résumé du budget général proposé, en soulignant le montant des fonds à être demandé au Fonds d'Affectation Spéciale des Caraïbes, le niveau de financement déjà mobilisé et le financement qui est encore nécessaire. Alors il a fait remarqué que la plupart des fonds répertoriés comme non capitalisé liés aux projets en vraie grandeur qui sont en cours d'élaboration et qui seront soumis à FEM pour considération, des fonds supplémentaires étaient encore nécessaires pour d'autres projets et activités proposés et il a invité aux autres pays et associés à donner leur appui pour mobiliser les fonds nécessaires.
171. Le délégué de Sainte-Lucie a remercié le Secrétariat et a approuvé le plan de travail et le budget pour 2013-2014. Elle a reconnu l'importante contribution du Secrétariat ainsi que celle du PAM et NOAA États-Unis envers le travail dans les projets du Programmes d'Action National (NPA) sur la côte nord-ouest de Sainte-Lucie.
172. Les délégués de la France ont indiqué qu'ils n'étaient pas en mesure de se mettre d'accord sur le budget d'AMEP sans le voir avec le reste du budget du PEC.
173. Le délégué des États-Unis a demandé si le secrétariat avait fait les modifications du Plan de travail et du Budget que les États-Unis avaient soumises à CAR/RCU avant la réunion.
174. M. Christopher Corbin du Secrétariat a noté que les observations et recommandations concernant le Plan de travail et le Budget, faites par la délégation des États-Unis, avaient été notées et apparaîtront dans le projet révisé qui devra être adopté par la Première réunion des Parties contractantes le 24 octobre 2012.
175. Le délégué des États-Unis a souligné l'intérêt de travailler avec la Colombie et le Secrétariat sur la traduction en espagnol de certains documents relatifs à formation sur ligne sur le thème de bassins versant et les standards de la qualité d'eau. Le représentant d'INVERMAR a exprimé son intérêt et son engagement continu à traduire des documents des États-Unis. Il a également manifesté qu'il aimerait travailler avec le Secrétariat pour rechercher le financement requis par les activités du programme.
176. Le délégué des États-Unis a exprimé de la préoccupation sur l'addition des chimiques POP et mercure sollicité par FEM relatifs au projet REPCar. Il a noté qu'il n'était pas clair sur le sujet de l'inclusion de mercure et POP, et lequel de ces chimiques se rapport à la source de pollution agricole non ponctuelle sous Annexe 4 du Protocole LBS. La délégation des États-Unis a en outre mentionné que le programme AMEP devrait se concentrer sur ses mandats, comme indiqué dans le cadre du Protocole LBS et les sources de pollution définies aux Annexes 3 et 4. En outre, on a déclaré qu'avant que les États-Unis puissent approuver cette partie du programme de travail, les États-Unis aimeraient s'assurer que l'on s'occupe de ces problèmes.
177. Nelson Andrade Colmenares, Coordonnateur du Secrétariat a noté que GEF subit actuellement une transformation et que le Secrétariat devra retourner vers les gouvernements. Il a indiqué que quoi que nous fassions dans le cadre du programme du GEF, cela entrerait dans le cadre de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles. Il a exprimé sa gratitude au Capitaine Francisco Arias.
178. Le délégué des États-Unis a exprimé sa gratitude pour le travail du Secrétariat.

Point 8 de l'Ordre du jour : Questions diverses

179. Les participants à la réunion ont été invités à soulever d'autres questions qui n'avaient pas été couvertes par les points précédents de l'ordre du jour, mais qui entraient dans les thèmes de la Réunion.
180. Le président a invité le Dr. Paul Geerders de l'UNESCO-IOC à faire une présentation sur les mécanismes de données et d'informations du projet GEF CLME. Le projet CLME inclut le développement d'un Système de Gestion des Informations (IMS) pour desservir les processus de gouvernance dans la région CLME, et d'un Programme Régional de Surveillance de l'Écosystème (REMP) destiné à fournir des informations et des données à l'IMS. Il a souligné que dans la région on avait besoin de données et d'informations mises à jour, complètes et fiables sur les écosystèmes et l'environnement. Actuellement, la surveillance de l'environnement et des écosystèmes est irrégulière et dispersée, et dépend presque toujours de la disponibilité de financement externe. En outre, l'accès aux données existantes est difficile pour des raisons diverses, telles que la réticence à partager les données, et le fait que dans la région différentes méthodes et technologies sont utilisées pour les mesures et observations.
181. D'après lui, les décideurs sont généralement plus intéressés à la prévision et la simulation qu'aux données historiques. Ils s'intéressent surtout aux indicateurs qui constituent une contribution essentielle à la gouvernance: la prise de décision, la planification et l'élaboration de politiques. Les «signaux» fournis par les indicateurs pourraient être relativement simples: bon, mauvais, amélioration et détérioration. IMS/REMP vise à soutenir les efforts visant à développer de tels indicateurs.
182. Le Dr. Paul Geerders a souligné que les aspects clés d'un système de gestion des données et des informations tel que IMS/REMP devraient être: qualité, cohérence et continuité. Pour assurer une approche intégrée, comme prévu par CLME, l'IMS/REMP fournira des informations sur un large éventail de questions, notamment: les écosystèmes, l'environnement, la pêche, et des considérations socio-économiques. De plus, IMS/REMP facilitera l'échange d'expériences dans la région, étant donné le grand nombre de projets et d'activités actuellement en cours d'exécution. Par ailleurs, IMS/REMP offrira un espace pour l'inclusion des connaissances traditionnelles et locales.
183. Outre l'accès en ligne, IMS/REMP prévoit l'accès par les biais de CD/DVD et (si nécessaire) les publications écrites. Les rapports périodiques sur "État de" sont aussi prévus sous la forme d'une synthèse d'informations sur les indicateurs concernant divers thèmes pertinents pour la région.
184. Il a mentionné l'importance d'adopter une approche globale du processus de données et d'informations, de l'acquisition initiale dans le domaine jusqu'à la fourniture de l'information aux utilisateurs. Les défis dans ce contexte incluent des questions telles que la nécessité d'une standardisation des méthodologies, l'assurance de qualité et des mesures de contrôle de qualité, l'archivage des données garanti à long terme, l'accessibilité aux données initiales, et la disponibilité des métadonnées.
185. Dans ce contexte, le Dr. Geerders a évoqué l'idée d'un programme régional "de base" pour la surveillance de quelques paramètres communs à l'environnement et aux écosystèmes. Le programme utiliserait des méthodes normalisées et de la technologie relativement simple et robuste, et serait mis en œuvre par des techniciens bien formés. Un tel programme de surveillance, peut-être d'une portée limitée, permettrait de résoudre un certain nombre de problèmes actuels concernant la disponibilité et l'accès aux données environnementales et des écosystèmes, et aurait une valeur permanente pour un large éventail d'utilisateurs et d'applications, y compris la gouvernance. En outre, un tel programme de surveillance pourrait créer des emplois liés à l'écologie dans la région. Toutefois, la faisabilité de ce concept doit encore être étudiée avec les utilisateurs potentiels des données de surveillance, et aussi de concert avec les organismes de financement potentiels.
186. Les principales activités à venir pour IMS/REMP comprennent la mise en place d'un portail sur l'Internet, l'identification des thèmes prioritaires, la définition des indicateurs prioritaires, garantissant la fourniture de données et d'informations pour ces indicateurs, et l'établissement de liens avec d'autres systèmes. Un des aspects essentiels sera l'identification d'un hôte convenable pour assurer la durabilité du système IMS/REMP, une fois que le projet est terminé.
187. La déléguée de CAR CIMAB a remercié M. Geerders pour sa présentation et a exprimé sa satisfaction sur le fait qu'il reconnaisse l'importance de gérer et de diffuser des données et des informations, de même que l'importance de la durabilité. Elle a souligné le travail accompli par le Secrétariat avec l'appui de RAC et

d'autres organismes associés qui a abouti à l'élaboration d'une carte Interactive en ligne, logée sur le site web du Secrétariat, qui utilise une approche très similaire à celle montrée comme première démo d'IMS. Bien que n'étant pas complexe, il répond aux premiers besoins des pays de la région des Caraïbes et pourrait être développé davantage en collaboration avec le projet CLME et son composant IMS/REMP.

188. Dr. Geerders a répondu en remerciant pour ces commentaires et a souligné qu'IMS/REMP visait à inclure une référence à des initiatives telles que mentionnées par le délégué de RAC CIMAB. Il a en outre mentionné que, dans le cadre des efforts pour assurer la durabilité, on envisage de créer une demande de produits et de services spécifiques d'IMS/REMP de la part du secteur des entreprises.
189. Les États-Unis ont également remercié pour la présentation et ont indiqué que ce type de discussion devrait être développé davantage par le groupe technique par intérim, sous la Présidence de la Jamaïque. Il a mentionné que l'information était disponible sur les laboratoires de la région du Golfe du Mexique (voir Gulf of Mexico Science, volume XXVII, n ° 1-2, 2010) et la couverture du document-journal sera remise au Secrétariat pour faire partie de leur base de données sur les laboratoires.
190. Le représentant d'INVEMAR était d'accord avec les idées exprimées par les États-Unis et CIMAB en ce qui concerne la qualité de la présentation et l'importance de tirer parti de ce qui est déjà disponible dans la région. On estime que ceci est un travail très important et met l'accent sur la nécessité d'une collaboration et d'une durabilité à long terme après la fin du projet.
191. Le Secrétariat a montré la carte mentionnée par le délégué du RAC CIMAB et a encouragé son utilisation par les délégués et les partenaires. Pascal Peduzzi du PNUMA DEWA a fait référence à un outil similaire pour soutenir le processus UNEP GEO qui pourrait être accessible à tous.
192. Le Président a remercié M. Geerders pour sa présentation et a ensuite invité les Directeurs de RAC à donner une mise à jour concernant le statut des Accords d'Hôtes entre leurs gouvernements respectifs et le PNUMA pour l'établissement formel de leurs agences comme LBS RAC.
193. Le Dr. Antonio Villasol de RAC CIMAB a indiqué que l'avant-projet de l'Accord d'Hôte avait été longuement débattu, des commentaires avaient été échangés et

l'accord sera présenté à Cuba le 15 juin pour les discussions finales. Le Dr. Villasol était confiant qu'il n'y avait pas de problèmes importants à résoudre et que la prochaine étape serait l'approbation au plus haut niveau à Cuba, ce qui pourrait avoir lieu dans les prochains mois.

194. Le Dr. Lum-Kong du RAC IMA a mentionné que le projet de l'Accord d'Hôte avait été approuvé par le conseil d'IMA et soumis au Ministère du Logement et de l'Environnement pour son analyse. L'évaluation technique est achevée, un document du Cabinet a été préparé et une demande de non-objection a été présentée au bureau du Procureur Général. La prochaine étape sera la soumission au Cabinet pour approbation finale.
195. Le Secrétariat a répondu en exprimant grande satisfaction pour les progrès faits avec les Accords d'Hôte dans les deux pays et a remercié les Directeurs de RAC pour leurs efforts continus et espère voir la mise en œuvre de ces accords avant le début de LBS COP.
196. Le Président a ensuite invité le représentant du Gouvernement d'Aruba à faire une présentation. M. Gisbert Boekhoudt a exprimé ses remerciements pour l'opportunité de participer à la réunion, même s'ils n'avaient pas encore ratifié le protocole et de pouvoir fournir un résumé de certaines des activités qui se déroulent à Aruba pour soutenir la mise en œuvre du Protocole LBS. Il s'agit notamment des activités relatives aux eaux usées, déchets solides, gestion des zones côtières et la sensibilisation environnementale. Ces efforts ont commencé par la convocation d'une réunion avec de multiples parties prenantes et ces parties prenantes continuent d'apporter contribution et soutien de façon permanente à travers la mise au point de l'évaluation et de la mise à jour de plans d'actions liés à la pollution. Beaucoup de ces activités vont aider le Gouvernement d'Aruba à se conformer aux obligations découlant du Protocole LSB.
197. M. Boekhoudt a également fourni des informations sur les activités en cours et prévues, y compris la construction d'une nouvelle usine de valorisation énergétique des déchets, le développement d'un parc linéaire dans le cadre de leur plan de gestion des zones côtières et l'évaluation de leur programme de contrôle de l'eau. Des détails spécifiques ont été fournis sur l'Usine de Traitement des Eaux Usées d'Aruba, mettant l'accent sur quelques-unes des meilleures pratiques de gestion employées pour réduire les impacts négatifs qui pourraient affecter l'efficacité du système. Les liens

entre cette station d'épuration, le rejet d'eaux usées et l'entretien du sanctuaire d'oiseaux ont été considérés comme importants, particulièrement pour la communauté d'ONG locale.

198. Le Secrétariat a soulevé des questions relatives à (1) la ratification du Protocole LBS; (2) l'ampleur du traitement des eaux usées et (3) les mesures de recouvrement des coûts pour les déchets solides et les eaux usées.

199. Le représentant d'Aruba a répondu que le processus est en bonne voie pour la ratification du Protocole LBS, mais il y a différents niveaux d'autorisation à Aruba et aux Pays-Bas. En ce qui concerne le financement, la majeure partie provient de l'impôt général, *en dépit du fait que* des discussions se poursuivent sur une éventuelle taxe supplémentaire. Pour les déchets solides, il y a aussi des transporteurs privés qui facturent pour la collecte et il y a un paiement d'environ 40,00 USD par tonne de déchet déposée à l'usine d'élimination de déchets.

200. Le délégué de la Jamaïque a posé des questions sur les mesures prises à Aruba pour protéger l'usine de traitement des eaux usées des autres eaux industrielles. Le représentant d'Aruba a informé qu'il y eu une première consultation avec toutes les parties prenantes. Il a mentionné qu'une inspection visuelle avait eu lieu avant d'entrer dans l'usine. En ce qui concerne la gestion d'autres déchets industriels, des récipients distincts sont mis en place pour la graisse de cuisine et les huiles de moteur locales. La graisse de cuisine est utilisée pour le biodiesel et les huiles de moteur sont actuellement exportées.

201. Le délégué de la Jamaïque a également posé des questions au sujet de leur programme de qualité de l'air. Pour y répondre le délégué d'Aruba a décrit certains de leurs efforts, ainsi que les défis qui résultent principalement de l'humidité élevée et la haute température.

202. Le Secrétariat a fourni des détails sur les prochaines Rencontres Intergouvernementales qui auront lieu à Punta Cana, République Dominicaine du 22 au 27 Octobre, à savoir: (1) 5e Rencontre du STAC SPAW le 22 Octobre; (2) 7e Rencontre des Parties Contractantes du Protocole SPAW le 23 Octobre ; (3) 1er LBS COP le 24 Octobre et (5) 15e IGM et 12e Rencontre des Parties Contractantes à la Convention de Carthagène du 25 au 27 Octobre. Le Secrétariat a encouragé tous les pays à répondre à leurs invitations le plus tôt possible auprès du Secrétariat, afin que les arrangements de voyage,

ainsi que leur participation active aux réunions, puissent être coordonnés.

203. Les États-Unis ont rappelé aux délégués que des copies des présentations supplémentaires concernant: (1) l'Évaluation de la Fonctionnalité Environnementale dans les Zones Humides; (2) le Programme de NOAA sur les Débris Marins; (3) le Programme de l'EPA sur les Débris Marins; et (4) La subvention par le Département d'état pour les Débris Marins étaient disponibles. Le Secrétariat a confirmé que l'ensemble de ces ressources seraient téléchargées sur le site Internet de CEP.

Point 9 de l'Ordre du jour: Adoption du Rapport de la Réunion

204. Le Rapporteur de la Réunion a présenté l'Avant-Projet des Recommandations qui ont été discuté avant la révision du et le Projet du Rapport de la Réunion. Les modifications apportées aux recommandations ont été faites au cours de la réunion et la Réunion a adopté le Rapport, avec les modifications et corrections qui devront être faits par le Secrétariat, comme il a été indiqué par les participants. Le Rapport devra être distribué aux participants avant le 15 juin 2012 pour son évaluation. Les commentaires devront être transmis au Secrétariat dans les deux (2) semaines qui suivent.

Point 10 de l'Ordre: Clôture de la Réunion

205. Le Premier Ministre d'Aruba, l'Honorable Mike Eman, s'est adressé à la 1ère Réunion STAC LBS. Il a noté qu'Aruba essayait de préserver les ressources naturelles et a pris des mesures pour atteindre des objectifs spécifiques. Il a indiqué que le carbone allait diminuer de 50% et qu'on avait entrepris le développement d'énergie éolienne et solaire. Il a indiqué qu'Aruba espérait pouvoir construire une société basée sur la qualité plutôt que la quantité. Il a indiqué que dans le passé, on avait fait des progrès considérables pour augmenter la quantité de chambres d'hôtel à Aruba, mais que maintenant le pays se dirigeait dans une direction différente. Il a mentionné des améliorations dans les installations hospitalières et autres infrastructures existantes. Il a noté qu'Aruba avait été choisi comme exemple d'un État insulaire qui bénéficiait d'un développement durable. Il a remarqué que, étant donné la présence de tant de pays à la réunion, les participants et observateurs d'Aruba devaient avoir beaucoup appris à l'occasion de la réunion.

206. M. Nelson Andrade a remercié le Premier Ministre pour son message motivationnel. Il a indiqué qu'il était heureux que le Premier Ministre désirait avoir un pays de qualité. M. Andrade a remercié le Président au nom du secrétariat.

207. Les paroles de clôture ont été prononcées par M. Andrade Colmenares Nelson. Il a exprimé sa gratitude au Gouvernement d'Aruba pour son soutien et sa contribution aux Fonds d'Affectation Spéciale des Caraïbes. Il a exprimé sa gratitude que le premier ministre ait pu assister à la réunion. M. Andrade Colmenares a également exprimé ses remerciements au Gouvernement des États-Unis pour toute l'aide fournie. Il a indiqué sa satisfaction avec le niveau des négociations et le *bon déroulement de la réunion*. Il a indiqué que les résultats de la réunion seraient communiqués au premier LBS COP. Il a exprimé ses remerciements à M. Christopher Corbin et au Secrétariat d'AMEP et à tous les partenaires qui ont collaboré dans le cadre de la réunion. Il a remercié le président de la réunion et le Rapporteur pour son aide et assistance avec le projet NPA au Suriname. Il a exprimé ses remerciements à M. Vincent Sweeney. M. Andrade a aussi exprimé ses remerciements aux interprètes et traducteurs. Il a

souligné que c'était bon que toutes les parties contractantes du Protocole LBS aient pu assister à la réunion.

208. La Présidente de la réunion, le Panama, a officiellement levé la séance. Elle a remercié les participants, observateurs et invités et le Secrétariat CEP. Elle a exprimé ses remerciements au Gouvernement d'Aruba, Premier Ministre et Ministre du Gouvernement. Elle a exprimé sa gratitude au personnel de l'hôtel qui a aidé durant la réunion. Elle a officiellement levé la séance.

209. La Réunion a été clôturée le jeudi 7 Juin 2012 à 17:20 par le Président de la Réunion et le Secrétariat.

Annexe I: Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la Réunion
2. Élection des officiers
3. Organisation de la réunion
 - a. a) Règles de procédure
 - b. b) Organisation du travail
4. Adoption de l'Ordre du jour
5. Examen du programme d'activités pour la période 2010/2012 y compris ceux des Centres d'activités régionaux (CAR) LBS et les Groupes de travail
6. Présentations technique sur les initiatives régionale et mondiale pertinentes
7. Examen et approbation du projet de plan de travail AMEP et le budget pour l'exercice biennale 2013/201
8. Questions diverses
9. Adoption du rapport de la Réunion
10. Clôture de la Réunion

Annexe II: Recommandations de la Réunion

La Réunion:

Ayant convoqué la Première Réunion du Comité Scientifique, Technique et Consultatif au Protocole Relatif à la Pollution par les Sources Terrestres et des Activités (LBS STAC) dans la région des Caraïbes, Oranjestad, Aruba, 5-7 juin 2012;

Faisant référence à la Cinquième Réunion du LBS ISTAC qui s'est tenue à Panama City, Panama en 2010;

Recommande à la Première Conférence des Parties au Protocole Relatif à la Pollution provenant de Sources et d'Activités Terrestre (LBS COP) dans la région des Caraïbes:

RECOMMANDATION I

Ayant révisé le Projet de Plan de Travail et le Budget pour les activités du sous-programme AMEP pour l'exercice biennal 2013-2014, comme indiqué dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.33/3;

Notant les efforts entrepris par le Secrétariat pour trouver des sources supplémentaires de financement pour de nouveaux projets, y compris les propositions de nouveaux projets GEF;

Recommande que:

1. Sur la base des discussions et des recommandations spécifiques du STAC sur le Plan de Travail et le Budget, et celles présentées dans le corps du présent rapport, le Plan de Travail et le Budget pour l'exercice biennal 2013-2014 seront envoyés à la Première Conférence des Parties contractantes du Protocole LBS pour approbation, ainsi qu'à la Quatorzième Réunion Intergouvernementale sur le Plan d'Action pour l'Environnement des Caraïbes et la Onzième Réunion des Parties Contractantes à la Convention pour la Protection et le Développement de l'Environnement Marin de la Région des Caraïbes pour plus d'informations.
2. Les pays aident le Secrétariat à identifier des partenaires potentiels et des sources de financement pour les projets en cours et les nouvelles activités et, en particulier, pour les projets non financés.
3. Dans l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux projets et activités, des efforts doivent être faits pour utiliser l'expertise et les capacités existantes dans la région, y compris les LBS RACs et RAN;
4. Lorsque les fonds sont limités, les pays devraient décider quels projets devraient avoir une priorité plus élevée pour être développés et mis en œuvre ultérieurement;
5. Le Secrétariat et les pays devraient renforcer les partenariats avec le secteur privé aux niveaux national et régional pour collaborer à des projets et activités de prévention, de réduction et de contrôle de la pollution;
6. A l'avenir, la révision de l'avant-projet PIF pour le projet de suivi des activités REPCaR devra être exécutée par le secrétariat en ce qui concerne les POP, le mercure et les autres polluants non ponctuels prioritaires, telles qu'identifiées par les Parties Contractantes à l'Annexe 1.C du Protocole doit se concentrer uniquement sur ces

chimiques qui se rapportent à la gestion agricole des sources d'activités non ponctuelles sous Annexe IV du Protocole LBS et d'autres polluants non ponctuels de priorités tel que identifiés par les Parties contractantes du Protocole LBS. Un avant-projet PIF révisé sera distribué aux Parties pour approbation avec un laps de temps suffisant pour l'examiner et faire des remarques sur la portée des activités proposées dans le cadre du projet.

RECOMMANDATION II

Prenant en considération les activités proposées par le Sous-programme d'Évaluation et de Gestion de la Pollution Environnementale (AMEP) pour la période 2010-2012, tel qu'il apparaît dans le document du UNEP(DEPI)/CAR WG.33/INF.3;

Prenant note des progrès significatifs accomplis par un certain nombre de Parties Contractantes à la Convention de Cartagena relatif à la ratification et à la mise en œuvre du Protocole LBS;

Donnant la bienvenue à la ratification du Protocole LBS par les gouvernements des Bahamas, de la Guyane et de la Grenade au cours du dernier exercice biennal et l'entrée en vigueur du Protocole LBS en août 2010;

Notant la nécessité de ressources supplémentaires, tant au niveau national que régional pour la mise en œuvre du Protocole LBS;

Notant en outre les défis de la recherche de financement pour de nouveaux projets de prévention de la pollution, en particulier par le FEM;

Ayant pris note du succès des efforts déployés par le Secrétariat afin de promouvoir la sensibilisation des divers intervenants de la Région des Caraïbes pour la Convention de Cartagena et le Protocole LBS, à travers le Concours Régional de Collage du LBS, par exemple;

Recommande que:

1. Le Secrétariat continue à travailler directement avec les parties non contractantes pour les aider dans leur processus de ratification afin qu'elles continuent à élargir l'utilisation des outils de communication et le site web pour démontrer les avantages, en particulier les avantages économiques, du Protocole LBS aux gouvernements membres;
2. Les Parties non-contractantes du Protocole LBS étendent leurs efforts pour ratifier le Protocole LBS afin d'assurer une approche régionale coordonnée pour la prévention, la réduction et le contrôle de la pollution;
3. Le Secrétariat appuie la collecte de fonds et appuie la sensibilisation aux niveaux national et régional afin de mettre en œuvre le Protocole LBS et de soutenir le développement et la mise en œuvre de nouveaux projets et d'activités dans le cadre du plan de travail approuvé pour 2013-2014; Ces efforts devraient se concentrer sur les ONG, la société civile et le secteur privé, entre autres.
4. Les prochaines réunions du STAC et du COP, y compris la première LBS COP cherchent à inclure une représentation plus large, tel que des ONG et du secteur privé. La première LBS COP devrait inclure une

Discussion en Groupe et / ou un événement parallèle impliquant le secteur privé et les ONG, dans le cadre de son ordre du jour.

5. Le Secrétariat cherche à explorer d'autres sources de soutien financier et technique pour les pays non éligibles pour le GEF.

RECOMMANDATION III

Prenant en considération l'importance d'une évaluation et d'un suivi continu, y compris le renforcement des laboratoires aux niveaux national et régional pour la collecte des données de référence entre les pays de la région des Caraïbes;

Comprenant qu'il est nécessaire que les produits d'information aident à la prise de décision des processus liés à la gestion de l'environnement;

Notant les progrès accomplis par le Secrétariat dans l'élaboration d'un centre d'échange et d'information et dans la mise en place d'un Mécanisme de Chambre de Compensation au PNUE-UCR/CAR;

Notant en outre l'importance de disposer de données et d'informations pour une politique d'informations et de réformes légales au niveau national;

Ayant révisé le travail effectué à ce jour par le Groupe de Travail Technique Intérimaire sur la Surveillance et l'Evaluation;

Se félicitant de la volonté du Gouvernement de la Jamaïque de continuer à présider ce groupe de travail;

Tenant compte de la nécessité de soumettre les résultats du Groupe de Travail à la Première LBS COP, 15e IGM et à la 12e COP de la Convention de Cartagena prévue en République Dominicaine en octobre 2012;

Reconnaissant la nécessité pour les Parties Contractantes de la Convention de Cartagena de soumettre des rapports réguliers au Secrétariat;

Recommande que:

1. Le Secrétariat, en collaboration avec les LBS RAC, continue à renforcer les capacités dans l'utilisation des outils décisionnels et d'utiliser ces outils pour apporter une valeur ajoutée aux résultats de données existantes de surveillance de l'environnement générés par les projets et activités AMEP.
2. Le Groupe de Travail Intérimaire sur le Suivi et l'Evaluation poursuive ses travaux d'une manière ou d'une autre et fournisse ses conseils et son soutien permanents à la STAC et à la CoP.
3. L'actuel Groupe de Travail Intérimaire continue à travailler sur le schéma proposé de l'Etat du Rapport de la Zone de la Convention et à: (a) mettre à jour ce document en se basant sur les discussions de la 1re séance LBS STAC; (2) accorder une attention particulière à la présentation des données dans les tableaux pertinents du

rapport et (3) présenter ce rapport à la première LBS COP, puis à la 15e IGM et à la 12e CoP de la Convention de Cartagena.

4. Les pays devraient terminer l'élaboration du modèle de rapport à soumettre à la 15e IGM et à la 12ème Réunion des Parties contractantes de la Convention de Cartagena.
5. La première LBS COP comprend un point de l'ordre du jour pour la discussion sur la diffusion des données sensibles de l'environnement, en particulier sur la qualité des eaux récréatives.

RECOMMANDATION IV

Notant les présentations sur l'utilisation d'outils d'évaluation, les meilleures pratiques de gestion, les modèles et les technologies utilisés pour la prévention, la réduction et le contrôle de la pollution dans la région des Caraïbes.

Notant en outre la présentation sur le processus régulier et les liens possibles avec le travail effectué dans le cadre du Protocole LBS.

Notant avec gratitude l'offre des États-Unis de mettre à disposition du matériel de formation sur des sujets relatifs au Protocole LBS et la disposition d'INVEMAR d'aider à traduire ce matériel en Espagnol et à le diffuser.

Recommande que:

1. Le Secrétariat poursuive ses efforts pour compiler et diffuser des études de cas, des notes d'expérience et les meilleures pratiques de gestion dans la région des Caraïbes;
2. Le Secrétariat recherche un soutien additionnel et de financement pour obtenir la traduction des résultats des programmes actuels et futurs et du matériel de formation existant dans les trois langues de travail de la région - anglais, espagnol et français;
3. Les pays aident à partager l'information en particulier sur les technologies appropriées et les expériences nationales qui pourraient être utilisées pour aider à la mise en œuvre du Protocole LBS;
4. Les Parties Contractantes appliquent, le cas échéant, des outils et des méthodologies appropriées pour les aider à s'acquitter de leurs obligations découlant du Protocole LBS;
5. Les pays de la Région des Caraïbes soumettent le nom d'experts nationaux appropriés pour soutenir le processus régulier;
6. Le Secrétariat continue de collaborer étroitement dans le cadre du développement de l'Atelier Régional proposé dans la région des Caraïbes sur le processus régulier, et informe périodiquement les Parties contractantes sur son statut.

RECOMMANDATION V

Ayant pris note du travail effectué dans le cadre du Grand Projet sur les Ecosystèmes Marins des Caraïbes financé par le GEF;

Notant en outre la reconnaissance de la pollution comme l'un des trois problèmes qui touchent la gouvernance des ressources marines vivantes partagées;

Recommande que:

1. Les Parties Contractantes fassent en sorte que les problèmes prioritaires de pollution soient reflétés dans le Programme d'Action Stratégique Régional (SAP) qui doit être développé dans le cadre du projet GEF CLME;
2. Le Secrétariat continue à collaborer étroitement avec l'Unité de Gestion du Projet du Projet CLME sur des sujets liés à une fructueuse mise en œuvre du Protocole LBS dans la Région des Caraïbes;
3. Le Secrétariat travaille en étroite collaboration avec d'autres organisations gouvernementales régionales et sous-régionales dans la région pour coordonner des programmes de travail et des activités pour améliorer la collaboration et la gestion des sources terrestres de pollution marine qui pourraient affecter la Région des Caraïbes.

RECOMMANDATION VI

Notant la présentation par le représentant du Programme d'Action Mondial du PNUE sur leurs priorités et leurs partenariats mondiaux;

Reconnaissant l'importance que la mise en œuvre du Protocole LBS aura dans la réalisation des objectifs du PAM;

Se félicitant de l'appui continu de la NOAA pour le développement et la mise en œuvre de Programmes d'Action Nationaux pour la Prévention de la Pollution dans la Région des Caraïbes;

Recommande que:

1. Le Secrétariat continue à coopérer avec le PAM afin de faciliter le développement et la mise en œuvre de projets nationaux et régionaux et d'activités relatives à la gestion des nutriments, des déchets marins et des eaux usées, ainsi que le futur développement et la mise en œuvre des NPA.

Annexe III: Liste des documents

LISTE DES DOCUMENTS

Documents de Travail

UNEP(DEPI)/CAR WG.32/1	Ordre de jour provisoire
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/2	Ordre de jour provisoire annoté
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/3	Version Préliminaire de Plan de Travail et du Budget du Sous-programme d'Évaluation et de Gestion de la pollution environnementale (AMEP) 2010-2011
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/4	Rapport de la cinquième réunion du Comité consultative scientifique et technique intérimaire (ISTAC) au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS) dans la région des Caraïbes

Documents d'Information

UNEP(DEPI)/CAR WG.32/INF.1 /Rev.2	Liste Provisoire des documents (Actualisé)
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/INF.2	Liste des participants
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/INF.3	État des activités du Sous-Programme d'évaluation et de gestion de la pollution environnementale (AMEP) de l'exercice 2008-2009 (Actualisé)
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/INF.4	Version préliminaire actualisée du Rapport technique N°33 du PEC. Sources et activités terrestres dans la région des Caraïbes. Charges de polluants domestiques et industriels et les entrées des bassins versants. (seulement en anglais et en espagnol)
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/INF.5	Atlas d'évaluation et de gestion de la pollution environnementale (AMEP) (Anglais, espagnol et français combinés)
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/INF.6	Bulletin AMEP Octobre 2008- Décembre 2009
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/INF.7	Rapport final de l'Atelier sur les leçons tirées du projet du FEM sur les baies contaminées et vérification régionale du projet du FEM CReW (en anglais et espagnol seulement)
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/INF.8	Version préliminaire du rapport de suivi du Réseau "Know-Why Network" : La qualité des eaux des écosystèmes marins dans les zones à haut risque de la région des Caraïbes.
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/INF.9	Projet de modèle pour la préparation de rapports sur la Convention de Cartagena et ses Protocoles
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/INF.10	Proposition d'un projet FEM sur les polluants organiques persistants (POP) dans les Petits États insulaires en développement (PIF)
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/INF.11	Proposition d'un projet FEM sur les polluants organiques persistants (POP) en Amérique centrale (PIF)
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/INF.12	Proposition de projet entier FEM, relatif à un Fonds régional de gestion pour les Caraïbes
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/INF.13	Changement climatique et réduction des risques de catastrophes en Jamaïque – Document du projet entier
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/INF.14	Rapport final sur le projet de développement d'une méthodologie en évaluation des risques et de la vulnérabilité (RiVAMP). (en anglais seulement)
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/INF.15	Normes de qualité des eaux à but récréatif à Sainte Lucie.
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/INF.16	Rapport de l'atelier relatif au processus régional de consultation entre les points de liaison IW du FEM avec des projets existants et potentiels du FEM dans la région des Caraïbes (en anglais seulement)

- UNEP(DEPI)/CAR WG.30/4 Rapport de la quatrième réunion du Comité consultative scientifique et technique intérimaire (ISTAC) au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS) dans la région des Caraïbes, Petén, Guatemala, 30 Octobre – 1 Novembre 2007
- UNEP(DEPI)/CAR IG.28/3 Projet de plan de Travail et du budget du Programme pour l'Environnement des Caraïbes, pour la période biennale 2008-2009
- UNEP(DEC)/CAR IG.28/4 Rapport de la Treizième Réunion Intergouvernementale du Plan d'Action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la Dixième Réunion des parties contractantes a la Convention pour la Protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes, St. John's, Antigua and Barbuda, 9-12 Septembre 2008

Documents de référence

- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.1 Adaptation et intégration du changement climatique à la gestion intégrée des ressources en eau – Rapport final du projet CATHALAC. (Anglais et espagnol seulement).
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.2 Adaptation et intégration du changement climatique à la gestion intégrée des ressources en eau – rapport final du projet CATIE (Espagnol seulement)
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.3 Boîte à outils pour les politiques institutionnelles et les améliorations législatives – Approche IWCAM dans les SIDS. (Anglais seulement)
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.4 Lignes directrices pour le recueil, la préparation et l'analyse des contaminants organiques des échantillons environnementaux (eaux, terres/Sédiments, et biote). (Anglais et espagnol seulement)
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.5 Stratégie régionale pour réduire les transferts des /Rev.1 organismes aquatiques et pathogènes nocifs dans les eaux de ballast des bateaux et des sédiments dans la région des Caraïbes. (Actualisé) (Anglais et espagnol seulement)
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.6 Révision de l'appui suédois au Programme pour l'Environnement des Caraïbes (2004-2008). (Anglais seulement)
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.7 Répertoire des points de liaison du Programme pour l'Environnement des Caraïbes. Document d'information du PEC, avril 2010
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.8 Livre source sur le changement climatique : Système de politiques et encouragements pour l'adoption de meilleures pratiques agricoles comme mesures pour s'adapter au changement climatique. (Espagnol seulement)
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.9 Proposition de règlement intérieur et règlement financier pour la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes (Convention de Cartagena)
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.10 Lignes directrices pour l'établissement et le fonctionnement des Centres d'activité régionaux et des Réseaux d'activités régionaux pour la Convention de Cartagena.
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.11 Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes, Protocole relatif à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures, Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées et Protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres (Anglais 2000, français 2000, espagnol 2006)
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.12 Acte final de la Conférence de plénipotentiaires en vue de l'adoption du Protocole relatif à la pollution due aux sources et aux activités terrestres dans la région des Caraïbes (Anglais seulement)
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.13 Rapport final sur l'Accord entre le Gouvernement de la Suède et le PNUE, sur l'appui à l'initiative White Water to Blue Water (ww2bw) dans la région des Caraïbes (Anglais seulement)

- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.14 Rapport technique No. 33 du PEC (1994). Révision régional de sources terrestres de pollution dans la région des Caraïbes (Anglais et espagnol seulement)
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.15 Règlement intérieur du Conseil d'administration du PNUE
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.16 Manuel du PNUE sur l'élaboration et la mise en œuvre du Programme national d'action pour la protection de l'environnement marin face aux activités terrestres (Anglais et espagnol seulement)
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.17 Programme d'action mondial pour la protection de l'environnement marin face aux sources et activités terrestres, Washington, D.C., 23 Octobre – 3 Novembre, 1995
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.18 Un résumé des faits et des résultats concernant les problèmes marins et côtiers dans la région des Caraïbes (Anglais seulement)
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.19 Outils pour aider à l'adoption et la mise en œuvre du Protocole à la Convention de Cartagena en vue d'éliminer ou de réduire la pollution de l'environnement marin des Caraïbes issue des sources et activités terrestres (LBS Protocol). (Anglais seulement)
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.20 Pollution: Une menace pour les Caraïbes. Communiqué de presse d'AMEP (Anglais seulement)
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.21 La dégradation du littoral laisse les Caraïbes dans des eaux tourmentées. Bulletin Environment Alert du PNUE
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.22 Version Préliminaire du Rapport Final de la Réunion. Cinquième Réunion Ordinaire du Comité Directif du RAC/REMPEITC-Caribe, Curaçao, 10-14 Mai 2010. (Anglais seulement)
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.23 Présentation de Contexte du Plan Stratégique de 2010-2011. Cinquième Réunion Ordinaire du Comité Directif du RAC/REMPEITC-Caribe, Curaçao, 10-14 Mai 2010. (Anglais seulement)
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.24 Version Préliminaire du Plan de Travail et du Budget de 2010-2011. Cinquième Réunion Ordinaire du Comité Directif du RAC/REMPEITC-Caribe, Curaçao, 10-14 Mai 2010. (Anglais seulement)
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.25 Section 3 de la Version Préliminaire du Plan Stratégique de 2010-2011: Rapport du Progrès de les Activités de 2008-2009. Cinquième Réunion Ordinaire du Comité Directif du RAC/REMPEITC-Caribe, Curaçao, 10-14 Mai 2010. (Anglais seulement)
- UNEP(DEPI)/CAR WG.32/ REF.26 Activités du Information 2008-2009. Cinquième Réunion Ordinaire du Comité Directif du RAC/REMPEITC-Caribe, Curaçao, 10-14 Mai 2010. (Anglais seulement)

Annexe IV: Liste des participants

LISTE DES PARTICIPANTS

DELEGATES/DELEGUES/DELEGADOS			
<i>Participants/Participants/ Participantes</i>	<i>Title/Titre/ Titulo</i>	<i>Address/Adresse/ Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail/Website</i>
ANTIGUA & BARBUDA			
Wayne Mykoo	Head Division Maritime Affairs,	Department of Marine Services & Merchant Shipping. P.O. Box 1394 St. John's Antigua, W.I.	Tel: (268) 462 1273 Cell: (268) 464 2468 Fax: (268) 462 4358 Web: wam@candw.ag
Lionel Michael	Chief Public Health Inspector.	Ministry of Health, Central Board of Health. All Saints Road, St John's.	Tel: (268) 764 1492 Cell: (268) 462 2936 Email: cbh_cpi@yahoo.com
ARUBA			
Gisbert Boekhoudt	Head Inspection Public Health And Environment	Ministry of Integration, Infrastructure and the Environment, Bernardstraat 75, San Nicholas, Aruba	Tel.: (297) 584 1199 Fax: (297) 584 9143 Email: Gisbert.boekhoudt@aruba.gov.aw
BARBADOS			
Anthony Headley	Deputy Director	Environmental Protection Department. L.V. Hardcourt Lewis Building Dalkeith, St. Michael.	Tel: 246 310 360012 Tel: 246 228-7103 aheadley@epd.gov.bb eveng@caribsurf.com
BELIZE			
Maxime Monsanto	Environmental Officer	Department of the Environment	501 822 2816/2542 envirodept@btl.net scigirlmm@gmail.com
COLOMBIA			
Francisco Armando Arias Izasa	Director General INVEMAR	Invemar Camino del Puerto, Santa Marta, Colombia.	Tel: (+57) (+5) 432 8600 (205) Fax: (+57) (+5) 432 8682 Email: Cariaris@invemar.org.co Web: www.invemar.org.co
Jairo Orlando Hómez Sánchez	Asesor de la Dirección de Desarrollo Sectorial Sostenible,	Ministerio de Ambiente, Vivienda y Desarrollo Territorial Calle 37 No. 8-40 Piso 2 Edificio Anexo Bogota, Colombia	Tel. 571 332 3400 ext. 2468 Fax: 571 332 3456 Email: jhomez@minambiente.gov.co
Luz Angela Castro Suárez	Responsable, temas de Contaminación Marina por Buques de la Autoridad Marítima-DIMAR		

<i>Participants/Participants/Participantes</i>	<i>Title/Titre/Título</i>	<i>Address/Adresse/Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail/Website</i>
--	---------------------------	----------------------------------	--------------------------------

COSTA RICA			
Marco Vinicio Chinchilla Salazar	Ingeniero en Biotecnología	Puerta 935, Plaza González Víquez, San José, Costa Rica.	Tel: (506) 22571839 Email: mchinchilla@minaet.go.cr
CUBA			
Marlén Pérez Hernández	Especialista RAC-Cimab	RAC/LBS-Cimab Carretera del Cristo #3 Esquina Tiscornia Casablanca, Ciudad Habana Cuba, C.P. 11700	Tel. (537) 862-4387 Fax: (537) 866-9681
Idekich García Cerdá	Especialista,.	Centro de Información Gestión y Educación Ambiental, Ministerio de Ciencia y Tecnología y Medio Ambiente Calle 20 Esq. 18ª. Miramar Playa, CP 10400	Tel: (537) 202 5534 Fax: (537) 204 9031 Email: idekich@ama.cu idekich@gmail.com
Aníbal Giro Echeverría	Funcionario de la Dirección de Seguridad e Inspección Marítima		
DOMINICA			
Albert Phillip Peter	Assistant Maritime Administrador (Technical Services)	Ministry of Public Works, Energy & Ports. Government HQ Kennedy Ave., Roseau , Dominica	Tel: (767) 448 4722 Email: maritime@cadom.om
DOMINICAN REPUBLIC/REPUBLIQUE DOMINICANE/REPUBLICA DOMINICANA			
Ing. Miguel Angel Espinosa González	Viceministerio de Gestión Ambiental.		Miguel.espinosag@yahoo.com
Nancy Barbina Valdez Guerrero	Viceministerio de Gestión Ambiental	Ministerio de Medio Ambiente y de Recursos Naturales de Gestión Ambiental Avenida Tiradentes Esq. 27 de Febrero Plaza Merengue Local 202, Sector Naco Santo Domingo, D.R.	Tel. (809) 472 1194-5 Fax: (809) 472 063/(09) 474 11981 Email: Nancyvaldez_2@hotmail.com Calidad@medioambiente.gov.do Nancy.valdez@marena.gob.do
Patricio Cuevas Medina	Técnico Ambiental	Et de Geb Esq. Tiradente Plaza Vleogue 2do.	(809) 472 0626 Email: medioambiente@gob.do

Participants/Participants/ Participantes	Title/Titre/ Titulo	Address/Adresse/ Dirección	Tel./Fax/E-mail/Website
---	--------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------

<u>FRANCE</u>			
Moutou Bernard	Head of Mission	Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement et de la Mer Grande Arche Tour Pascal A et B 92055 La Défense CEDEX	Tel: Fax: Email: Bernard.moutou@developpemet.durable.gouv.fr
Caplat Laurent	Focal Point Cartagena Convention	Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement et de la Mer Grande Arche Tour Pascal A et B 92055 La Défense CEDEX	Tel. Fax: Email: Laurent.caplay@developpement.durable.gouv.fr
<u>GRENADA</u>			
Gordon Paterson	Head of Upland Watershed Management Unit	Forestry Dept	440-2934 537-8619 Email: massaiman2004@yahoo.com
<u>GUATEMALA</u>			
Carlos Ramiro Moino Cárdenas	Secretario General, Ministerio de Ambiente y Recursos Naturales	20 calle 28-58 Zona 10	Tel: (00 502) 597 80713 Tel: (00 502) 242 30517 (00 502) 597 80713 Email: crmoino@marn.gob.gt Email: crmoino@gmail.com
Leila Carolina Villatoro	Subdirectora de Política Multilateral para Naciones Unidas	Ministerio de Relaciones Exteriores 2ª Avenida 4-17 Zona 10 Ciudad de Guatemala, Guatemala	Tel: (502) 2410 0000 ext. 3130/ 12/34 Cell: (00 502) 4994 0986 Fax: (502) 2410-0091 Email: villatoro@minex.gob.gt Email: leilavillatoro@hotmail.com
Juan Estuardo Contreras Alemán	Ministerio de la Defensa Nacional, Capitán de Navío		
Luis Pedro Ruiz			

Participants/Participants/ Participantes	Title/Titre/ Titulo	Address/Adresse/ Dirección	Tel./Fax/E-mail/Website
---	--------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------

HONDURAS			
Laura Ester Rivera Carbajal			
David Jaén	Técnico de la Dirección de Biodiversidad de la SERNA	Secretaría de Ambiente Dirección de Biodiversidad	David.jaen@yahoo.com Cell: 99611822
HAITI			
Lucienna Exil	Assistant Director, Coastal and Water Ecosystems	Ministere de l'Environnement 181 Haut-Turgeau Port-au-Prince Haiti	Tel: (509) 461 4880 Tel: (509) 717 0507 Fax: (509) 245 7360 Email: exillucienna@yahoo.fr
JAMAICA			
Bertrand Smith	Director Legal Affaire	4 th Floor Dyoll Building 40 Knutsford Blvd, Kgn 5	Tel: (876) 754 7260
Paulette Kolbusch	Senior Manager, Integrated Planning and Environment Division	National Environment and Planning Agency 10 Caledonia Avenue Kingston 5 Jamaica	Tel: (876) 754-7540 Tel: (876) 878-1271 Fax: (876) 754-7599 Email: pkolbusch@nepa.gov.jm
PANAMA			
Abdul Olcese	Attorney	Confecionargafete	
Mario Virzi Medina	Attorney	AMP/Dirección de Puertos Confecionargafete	Tel.: 501-51-00
Maria del Carmen Rubio	Jefa del Departamento y Control de la Contaminación de Puertos	Confecionargafete	
Ruben Arturo Merel Hidalgo	Sub-Jefe del Departamento y Control de la Contaminación de Puertos	Confecionargafete	
Ismael Enrique Marin Gonzalez	Oficial de la Prevención y Control de Contaminación de Puertos	Confecionargafete	
Ricardo Ariel Martin Icaza	Licenciado en derecho y ciencias políticas	Confecionargafete	

<i>Participants/Participants /Participantes</i>	<i>Title/Titre/ Titulo</i>	<i>Address/Adresse/ Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail/Website</i>
Ismael Enrique Marin Gonzalez	Oficial de la Prevención y Control de Contaminación de Puertos	Confecionargafete	
Ricardo Ariel Martin Icaza	Licenciado en derecho y ciencias politicas	Confecionargafete	
Bárbara Cáceres Cerrud			500-0837 Email: Aracedi.cerrud@anam.gob.pa
<u>MEXICO</u>			
Juan Carlos Aguilar de Moral	Jefe de Depto. De Instrumentos e Indicadores, Direccion General	Blvd Adolfo Ruiz Cortines 4210 Jardines En la Montana Tlaplan D.F.	56280600-12017 Email: jaguilar@semarnat.gob.mx Aguilar.jcarlos@gmail.com
<u>NICARAGUA</u>			
Ing. Petrona Gago Sanders	Directora de Recursos Hídricos y Cuencas		
Guillermo A. Muñoz Mendieta	Responsable Departamento Ambiental de la Autridad Marítima	Managua-Frente al Estadio Nacional, Dennis Martinez	Tel: 222-6928 Email: Guillermo.munoz@mti.gob.ni
<u>NETHERLANDS ANTILLES</u>			
Mr. Paul C. Hoetjes		Ministry of Public Health and Social Development Department of Environment and Nature (MINA) Schouwburgweg26 Willemstad, Curaçao Netherlands Antilles.	Tel: +5999-466 9307 Fax: +5999-4610254 paul@mina.vomil.an www.mina.vomil.an

<i>Participants/Participants/ Participantes</i>	<i>Title/Titre/ Titulo</i>	<i>Address/Adresse/ Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail/Website</i>
Thomas Smith	RAC-REMPEITC-caribe, Director	Directorate of Shipping	E-mail: Thomas.smith@gov.ant
Jeffrey Ramos	International Maritime Organization Consultant	Regional Activity Center/Regional Marine Pollution Emergency Information and Training Center. Seru Mahuma z/n, Aviation & Meteorology Building, Curaçao, Netherlands Antilles	Tel: (+599-9) 839-3718 (Direct) / 868-4612 (General) Fax: (+599-9) 868-4996 Email: jramos@cep.unep.org Web: http://cep.unep.org/racrempleit
SURINAME			
Ryan Fung A Loi	Maritime Authority Suriname	Connell's Jongbaw Straat no. 2	Tel: 597476733 rfungaloi@mas.sr
Ellis Wellys	Environmental Policy Official	Prem's Merchant Street 17	Tel: 597 474 4881
SAINT KITTS			
Jason Maloney	Lieutenant	Coast Guard, Bird Rock, Basseterre, St. Kitts.	Tel: 869 466 7312 Cell: 869 762 0124 magguia@hotmail.com
SAINT LUCIA			
Laverne Walker	Sustainable Development and Environment Section	Sustainable Development & Environment Section Ministry of Physical Development & Environment, Graeham Louisy	Tel: (758) 451-8746 Fax: (758) 453-0781 Email: Lwalker2006@gmail.com Email: lwalker@planning.gov.lc
Christopher Alexander	IMO Focal Point, Director Maritime Affairs	Maritime Division SIASPA P.O. Box 051 Manoel St Castries, St Lucia	Tel: (758) 453 2855 Fax: (758) 453 0889 Email: Christopher.alexander@SIASPA.com
Vincent Sweeney	Regional Project Coordinator, UNEP	The Morne, P.O. Box 111 Castries, St. Lucia.	Tel: (758) 452 2501/1412 Fax: (758) 453-2721 Email: Vincent.Sweeney@unep.org URL: www.iwcam.org
Christopher Cox	Technical Officer CEHI	P.O. Box 111 Castries, St Lucia	ccox@cehi.org.k

<i>Participants/Participants/Participantes</i>	<i>Title/Titre/Título</i>	<i>Address/Adresse/Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail/Website</i>
--	---------------------------	----------------------------------	--------------------------------

<u>ST. VINCENT</u>			
David Robin	Director of Department of Maritime Administration	Cruise Ship Terminal Suite 126 & 127 Kingstown St. Vincent and the Grenadines, W.I.	Tel: (784) 456 1378 Fax: (784) 451 2445 Email: svgmarad@gmail.com Website: www.svg-marad.com
<u>TRINIDAD AND TOBAGO</u>			
Anthony Franklin	Commodore		
Patricia Barclay-Tobitt	Chief Information Officer	Institute of Marine Affairs Hilltop Lane Chaguaramas P.O. Box 3160 Carenage Trinidad and Tobago	Tel: (868) 634-4291/4 Fax: (868) 634-2479 Email: pbtobitt@ima.gov.tt
<u>UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI/REINO UNIDO</u>			
Edward Kleverlaan	IMO Technical Officer	4 Albert Embankment London SE1 75R UK	Email: ekleverlaan@imo.org
<u>UNITED STATES OF AMERICA/ETATS-UNIS D'AMERIQUE/ESTADOS UNIDOS DE AMERICA</u>			
Elizabeth McLonahan	Head of Delegation	National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) 14th and Constitution Avenue, NW Room 6224 Washington DC, 20230 United States of America	Tel. 202 482-5140 Fax: 202 482-4307 Email: elizabeth.mclanahan@noaa.gov
Steve Morrison	International Affairs Specialist	National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) NOS International Program Office 1315 East-West HWY, NIP Silver Spring, MD 20910 United States of America	Tel. 301 713 3078 Fax: 301 713 4263 Email: Steve.morrison@noaa.gov
David A. Condino	MARPOL Manager. Port and Facilities	HQ USCGCGS442 2100 2 nd Street SW Washington DC 20593-7581	(202) 281 8715 (202) 372 1145 (508) 954 5790

<i>Participants/Participants/ Participantes</i>	<i>Title/Titre/ Titulo</i>	<i>Address/Adresse/ Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail/Website</i>
---	--------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------

Thomas Fredette	Research Scientist		(978) 318 8291 Email: Thomas.j.fredette@USACC.army.mil
Diego Acosta	Environmental Analyst		506 2519 2392
<u>VIRGIN ISLANDS</u>			
Kelvin Penn	Deputy Chief Conservation And Fisheries Officer	Conservation & Fisheries Department, P.O. Box 3323 Road Town, Tortola, BVI	Tel: 284 494 3429 Fax: 284 494 2670 Email: kelvinpenn@yahoo.com kelvinpenn@gov.vg
Tessa Smith	Environmental Officer		

OBSERVERS/OBSERVATEURS/OBSERVADORES			
INTERGOVERNMENTAL AND NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET NON-GOUVERNEMENTALES/ORGANISACIONES INTERGUBERNAMENTALES Y NO-GUBERNAMENTALES			
Barbara Cacures	ANAM DIPROCA	Cupoyo técnico	500-0837 Email: ceres@anam.gob.pa
Araceli Cerrud	ANAM DIPROCA	Apoyo técnico	599-0837 Email: Araceli.cerrud@anam.gob.pa
Samantha Perez	ANAM Relaciones Publico	Protocolo	500 08 04 Email: Samantha.perez@anam.gob.pa
Pisell Caballero	ANAM DIPROCA	Apoyo técnico	500-0837 Email: Vizsll.caballero@anam.gob.pa

SECRETARIAT OF THE CARIBBEAN ENVIRONMENT PROGRAMME		
United Nations Environment Programme 14-20 Port Royal Street, Kingston, Jamaica Tel: (876) 922-9267, Fax: (876) 922-9292 Website: www.cep.unep.org		
Participants/Participants/ Participantes	Title/Titre/Titulo	E-mail
Nelson Andrade Colmenares	Coordinator	nac@cep.unep.org
Christopher Corbin	AMEP Programme Officer	cjc@cep.unep.org
Alex Cooman	GEF-REPCar Project Manager	ac@cep.unep.org
Kumiko Yatagai	Administration/Fund Manager	ky@cep.unep.org
Lesma Levy	Administration/Personnel	ll@cep.unep.org
Nadia-Deen Ferguson	Assistant Programme Officer, AMEP	ndf@cep.unep.org
Marko Tasic	AMEP Programme Assistant	mt@cep.unep.org
Donna Henry-Hernández	Bilingual Secretary	dhh@cep.unep.org
Vincent Sweeney	GEF-IWCAM Project Manager	vincent.sweeney@unep.org
Anthony Franklin	RAC IMA	
Marlen Perez	RAC Cimab	
Doreen Preston	Consultant	dep2431@yahoo.com